



RAPPORT FINAL du

● GROUPE de TRAVAIL
● sur la **PAUVRETÉ** et
● **L'ÉDUCATION**

Février 2023

Reconnaissance des terres et des traités

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par les traités 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 10 ainsi que sur les terres ancestrales des peuples Anichinabés, Anishininiwaks, Dakotas Oyates, Dénésulines, Ininiwaks et Nehethowuks.

Nous reconnaissons que le Manitoba se situe sur la terre natale de la Nation métisse de la rivière Rouge. Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Nous respectons l'esprit et l'intention des traités et de la conclusion de ces derniers. Nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration.

Table des matières

Reconnaissance des terres et des traités	2
Remerciements	5
Lettre à Monsieur Wayne Ewasko au nom du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation	6
Résumé	7
Introduction	17
Contexte	18
Pauvreté et éducation	20
Survol de la mobilisation	23
Constatations	26
1. Sécurité alimentaire et nutrition	28
2. Santé mentale et bien-être	34
3. Racisme et discrimination	37
4. Transport	41
5. Technologies	45
6. Mesures d'aide pour les élèves autochtones	48
7. Mesures d'aide aux enfants pris en charge	59
8. Approche intersectorielle/holistique	64
9. Équité en éducation	72
Conclusion	74
Annexe A : Cadre de référence du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation	75
Annexe B : Activités de mobilisation avec Boivin Communication Group et l'équipe de projet	77
Annexe C : Glossaire	79
Références	83

Remerciements

Nous remercions les membres suivants* du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation de leur soutien dans l'élaboration des recommandations que contient ce rapport, du temps qu'ils y ont consacré, de même que des connaissances et de l'expérience qu'ils ont partagées dans le cadre de cette démarche importante :

Jordan Bighorn	CEDA — Passeport pour ma réussite
Brenda Brazeau	Manitoba Association of Parent Councils
Chris Brens/Tanis Knowles Yarnell	Ville de Winnipeg
Kamryn Brown	Membre du Conseil consultatif des élèves
Jackie Connell (Cheffe de projet)	Directrice générale adjointe, Division scolaire Frontier
Pauline Clarke	Manitoba Association of School Superintendents
Davin Dumas	Manitoba First Nations Education Resource Centre
Fadi Enab	Université de Winnipeg – Urban and Inner City Studies
Meaghan Erbus	Harvest Manitoba
Rob Fisher	Council of School Leaders (La Manitoba Teachers' Society)
Sarah Gazan	La Manitoba Teachers' Society
Reg Klassen	Division scolaire Frontier
Dilly Knol (Coprésidente du Groupe de travail)	Andrews Street Family Centre
Nathan Maertins	The Winnipeg Chamber of Commerce
Tammy Mitchell	Division scolaire River East Transcona
Michael Redhead Champagne	North End Community Renewal Corporation, Fearless R2W
Dana Rudy (Coprésidente du Groupe de travail)	Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba
Rhonda Taylor (Sous-comité sur la sécurité alimentaire)	Career Trek
Kathy Valentino	Association des municipalités du Manitoba
Janelle Wotton	Child Nutrition Council of Manitoba
Heidi Wurmman	Ministère des Familles

Merci mille fois à l'équipe de consultants du cabinet Boivin Communication Group, dont les membres ont dirigé et animé les séances de consultation pour le groupe de travail. Nous remercions particulièrement la cheffe de projet Jackie Connell et la Division scolaire Frontier, qui a soutenu son implication dans ce travail. Nous remercions également l'équipe du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, pour son soutien sur les plans technique et stratégique.

Enfin, nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements aux 2000 élèves, membres du personnel scolaire et membres de la communauté qui ont pris le temps de participer aux séances de consultation et au sondage effectué auprès d'élèves du secondaire. Le fait d'entendre les voix des personnes les plus directement touchées par la pauvreté fut la portion la plus profitable de ce travail.

Illustration couverture par Makayla. Utilisée avec permission de OMAZINIBII'IGEG: Indigenous Artist Collective de Children of the Earth High School.

* D'autres membres qui avaient été pressentis n'ont pas été en mesure de participer aux activités du Groupe de travail ou l'ont fait de façon minime.

Lettre à Monsieur Wayne Ewasko au nom du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation

Février 2023

Monsieur le Ministre,

Nous sommes heureuses de vous présenter le **Rapport final du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation**. Grâce à la mobilisation communautaire ciblée de plus de 2 000 Manitobains, les voix et l'expérience de gens vivant dans la pauvreté ou la côtoyant, ainsi que celles de personnes qui œuvrent au quotidien à l'amélioration des systèmes qui les soutiennent, ont considérablement alimenté le contenu du document que vous vous apprêtez à lire.

[Le Rapport du consultant](#) qui l'accompagne fournit des renseignements additionnels sur les séances de consultation ciblées qui se sont déroulées durant les mois d'avril à août 2022, ainsi que les résultats du sondage effectué auprès d'élèves du secondaire et les conclusions tirées d'une série de rencontres en personne auprès d'élèves et de séances virtuelles avec des intervenants. Les séances de consultation qui ont eu lieu après la participation des consultants sont prises en compte dans le présent rapport final.

Les membres du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation se sont réunis au cours de la dernière année pour définir l'approche des séances de consultation, pour en examiner les fruits et pour formuler des recommandations et des stratégies applicables pour réduire les conséquences de la pauvreté sur l'éducation des élèves manitobains.

Pour reprendre les mots de Paul Gorski, chercheur et éducateur en matière d'équité et de justice, nous devons réparer les injustices, pas les enfants. Cette philosophie inspire l'ensemble de ce rapport et des recommandations qui y sont présentées. Nous sommes conscientes que notre groupe n'est pas le premier à rendre compte de la pauvreté et de l'éducation au Manitoba; nous croyons cependant que les recommandations présentées entraîneront, pour peu qu'elles soient mises en pratique, des améliorations significatives dans la vie des élèves, des familles et des communautés que nous servons.

Merci de nous avoir fourni l'occasion de participer à cette démarche, d'avoir mis sur pied le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation et de votre engagement à donner forme aux recommandations.

Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Jackie Connell
Cheffe de projet

Dilly Knol
Coprésidente

Dana Rudy
Coprésidente

Résumé

La création du Groupe de travail provincial sur la pauvreté et l'éducation était l'une des recommandations du Rapport de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année, et un engagement du Plan d'action du Manitoba pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a mis sur pied le groupe de travail à l'automne 2021. Ce dernier avait pour principales responsabilités d'examiner l'incidence de la pauvreté sur l'éducation et de formuler des recommandations et des stratégies applicables portant en premier lieu sur :

- l'accès aux aliments et la sécurité alimentaire;
- l'accès aux technologies, le transport et autres obstacles socioéconomiques à la participation;
- les résultats et la continuité du parcours scolaire des enfants pris en charge par les services sociaux.

Les membres du groupe de travail provenaient de divers horizons afin de représenter les élèves, les parents, les enseignants et les dirigeants scolaires, des organismes concernés par ces enjeux, des groupes communautaires, la Ville de Winnipeg et le gouvernement du Manitoba.

Ce rapport final s'appuie sur de nombreuses séances de consultation qu'a menées le cabinet Boivin Communication Group inc. et l'équipe de projet un peu partout au Manitoba entre les mois de mars et novembre 2022. Ce travail comprenait des recherches secondaires, un sondage provincial effectué auprès d'élèves du secondaire de même que des rencontres en personne avec des jeunes ainsi que des séances virtuelles en compagnie d'intervenants.

Les recommandations du rapport sont présentées sous les thèmes suivants :

- 1. Sécurité alimentaire et nutrition.** Rehausser la sécurité alimentaire et améliorer l'accès à des aliments nutritifs pour les élèves vivant dans la pauvreté.
- 2. Santé mentale et bien-être.** Soutenir la santé mentale et le mieux-être des élèves vivant dans la pauvreté.
- 3. Racisme et discrimination.** Garantir un milieu d'apprentissage culturellement sûr, exempt de racisme et inclusif pour les élèves vivant dans la pauvreté.
- 4. Transport.** Améliorer l'accès au transport pour les élèves vivant dans la pauvreté.
- 5. Technologies.** Soutenir l'équité numérique en améliorant l'accessibilité aux technologies pour les élèves vivant dans la pauvreté.
- 6. Mesures d'aide pour les élèves autochtones.** Fournir un système d'éducation qui favorise l'inclusion des Autochtones par son programme d'études, sa programmation et son personnel enseignant.
- 7. Mesures d'aide aux enfants pris en charge.** Améliorer le bien-être des enfants pris en charge qui vivent dans la pauvreté, notamment en veillant à garantir la coordination des services et à offrir des mesures de soutien culturel.
- 8. Approche intersectorielle/holistique.** Fournir une approche holistique pour les élèves vivant dans la pauvreté.
- 9. Équité en éducation.** Appliquer un filtre d'équité sur la planification à l'échelle scolaire, divisionnaire et provinciale.

Tous les partenaires et intervenants en éducation sont invités à lire ce rapport et à réfléchir aux avenues possibles pour introduire des stratégies en classe, à l'école, dans la communauté et à l'échelle organisationnelle, afin de réduire les effets de la pauvreté sur l'éducation. Le rapport sera transmis à l'ensemble des intervenants, des partenaires en éducation, des organismes gouvernementaux, afin qu'ils en tiennent compte, de même qu'au Comité de réduction de la pauvreté du Cabinet, comme le prévoit le Cadre de référence.

Sommaire des recommandations

1. **Recommandation** : Rehausser la sécurité alimentaire et améliorer l'accès à des aliments nutritifs pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Examiner les programmes alimentaires scolaires et les partenariats afin d'améliorer l'accès au financement et aux ressources, et d'en garantir la distribution équitable.
 - Prioriser les élèves vivant dans la pauvreté de même que les communautés et les écoles très défavorisées.
 - Prioriser les suggestions des élèves dans les solutions axées sur la sécurité alimentaire (p. ex. les divisions scolaires intègrent la voix des élèves dans leur programmation d'activités et leur prise de décisions entourant la nutrition).
- Offrir aux élèves et aux familles un accès aux cuisines et à des lieux connexes dans les écoles pour la planification et la préparation de repas, particulièrement dans les communautés très défavorisées.
- Poursuivre les partenariats publics et privés pour soutenir et améliorer les programmes alimentaires scolaires et communautaires, de même que l'accès à la nourriture après les heures de classe et durant les congés.
- Examiner et réviser le site Web Aliments sains dans les écoles Manitoba, les lignes directrices et les documents de politiques existants pour s'assurer qu'ils tiennent compte des valeurs autochtones entourant la nourriture, l'alimentation et la santé.
- Revoir les programmes d'études de la maternelle à la 12^e année (éducation physique et éducation à la santé, écologie humaine et formation professionnelle) afin d'y inclure des notions sur les enseignements et les perspectives autochtones, la souveraineté alimentaire, la planification des repas et la sécurité alimentaire à long terme. Des intervenants et partenaires intersectoriels devraient se joindre à cette démarche.
- Développer les programmes d'horticulture dans l'ensemble des écoles du Manitoba en garantissant la flexibilité de l'offre de cours. Ce volet devrait prévoir une plus grande flexibilité dans le programme d'études pour l'obtention de crédits, par exemple pour des cours sur le jardinage, l'aquaponie et la souveraineté alimentaire.

2. **Recommandation** : Soutenir la santé mentale et le mieux-être des élèves vivant dans la pauvreté.

- Fournir un meilleur accès à des mesures d'aide en santé mentale respectueuses des cultures et à des pratiques tenant compte des traumatismes. Cela comprend la redistribution du financement actuel et des ressources humaines de manière à procurer un accès facile et exempt d'obstacles à l'école aux élèves vivant dans la pauvreté.
 - Envisager divers modes d'accès à des services en santé mentale respectueux des cultures (en personne, en ligne, par téléphone) afin de garantir l'accessibilité partout à Winnipeg, de même que dans les collectivités rurales et du Nord.
 - Approfondir des programmes ciblés, comme le programme de mieux-être pour les Autochtones qu'offre [Jeunesse, J'écoute, Brighter Days](#) (une formation en ligne, en anglais seulement, par modules pour les jeunes Autochtones).
- Garantir l'équité dans la prise de décisions entourant la répartition et la distribution des services de soutien clinique, en accordant un soutien accru aux écoles qui présentent les plus faibles indicateurs socioéconomiques.
- Prioriser les services cliniques dans la stratégie de planification de la main-d'œuvre du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.
- Poursuivre le financement de projets en santé mentale dans les écoles en puisant dans le Fonds des idées du personnel enseignant selon une approche fondée sur l'équité.
- Développer les composantes de santé mentale et de mieux-être dans le programme d'études provincial et dans les activités de perfectionnement professionnel pour tout le personnel enseignant et les dirigeants scolaires, particulièrement dans les collectivités très défavorisées.
- Continuer de faire appel aux aînés et aux gardiens du savoir dans les écoles afin de procurer aux élèves un soutien bienveillant qui respecte leur culture.

3. **Recommandation** : Garantir un milieu d'apprentissage culturellement sûr, exempt de racisme et inclusif pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Faire en sorte que les mesures d'aide et services soient offerts de manière à préserver la dignité des élèves vivant dans la pauvreté (p. ex., pratiques de répartition fondées sur les besoins, accessibles, inclusives et sûres, qui ne risquent pas de stigmatiser les prestataires).
- Créer des politiques et pratiques d'embauche et de rétention du personnel favorisant l'inclusion des groupes en quête d'équité. Les candidatures d'enseignants de langues autochtones, officiellement qualifiés ou non, devraient être prises en considération. Les décisions devraient tenir compte des recommandations formulées dans le rapport *State of Equity in Education du Winnipeg Indigenous Executive Circle*.
- Concevoir pour tout le personnel des contenus de perfectionnement professionnel sur la communication, la sécurisation culturelle, l'antiracisme et les pratiques pédagogiques inclusives, et en faire une activité obligatoire. Il y a lieu de réfléchir à l'établissement de partenariats entre le gouvernement, les divisions scolaires, la Manitoba Teacher's Society et des organismes communautaires.
- Examiner les programmes d'études actuels pour déterminer comment y intégrer l'enseignement de notions sur la pauvreté, ses conséquences et ses causes profondes, et créer un climat d'empathie, sensibiliser le plus grand nombre et réduire la stigmatisation.
- Élaborer et mettre en place une politique provinciale d'antiracisme pour toutes les divisions scolaires afin de procurer aux élèves vivant dans la pauvreté d'autres moyens de signaler et de réduire les incidents liés au racisme et à la discrimination. Cela comprend le renforcement de contenu sur l'antiracisme dans le programme d'études pour tous les niveaux scolaires.
- Poursuivre la mise en œuvre de *Mamàhtawisiwin — Les merveilles de notre héritage : Un cadre politique en matière d'éducation autochtone* dans toute la province.
- Poursuivre la collecte d'information sur le vécu à l'école d'élèves vivant dans la pauvreté afin de mieux comprendre leurs préoccupations concernant le racisme et la discrimination et d'y remédier. Cette information pourrait être recueillie lors d'un recensement provincial annuel des élèves de maternelle à 12^e année (comme le font l'Ontario et l'Alberta).

4. Recommandation : Améliorer l'accès au transport pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Revoir et modifier la Loi sur les écoles publiques afin de s'assurer que les politiques offrent des services de transport accessibles à tous les élèves vivant dans la pauvreté. Revoir la distance requise (1,6 km) pour être admissible au transport afin d'offrir plus de flexibilité aux élèves vivant dans la pauvreté. (Dans sa version actuelle, la Loi sur les écoles publiques mentionne d'autres groupes, comme les jeunes ayant des besoins additionnels, mais ne dit rien au sujet des élèves vivant dans la pauvreté.)
- Songer à offrir d'autres modes de transport dans les collectivités rurales et du Nord, où l'offre de transport public est inexistante et les conditions météorologiques, extrêmes.
- Dans les communautés servies par un service de transport collectif, rechercher ou maintenir des partenariats publics et privés afin d'offrir des titres de transport gratuits à tous les élèves vivant dans la pauvreté. Ces partenariats peuvent viser tous les paliers de gouvernement (p. ex. le ministère des Familles [Aide à l'emploi et au revenu], la Ville de Winnipeg et celle de Brandon).

5. Recommandation : Soutenir l'équité numérique en améliorant l'accessibilité aux technologies pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Allouer un financement équitable pour l'achat d'appareils à l'intention d'élèves vivant dans la pauvreté. Il peut s'agir d'augmenter la capacité des programmes de prêt d'ordinateurs et d'offrir aux élèves vivant dans la pauvreté un soutien technique après les heures de classe pour du dépannage, des réparations, etc.
- Réduire les risques associés à un accès élargi aux appareils, dont l'exploitation et l'abus en :
 - sensibilisant les élèves et en les éduquant sur ces risques;
 - avertissant les personnes qui en ont la garde;
 - mettant à jour les paramètres de confidentialité et de sécurité;
 - exerçant une surveillance des contenus consultés;
 - reconnaissant les signes d'abus.

Il y a lieu de réfléchir à des partenariats avec des organismes communautaires et au rôle que ces derniers pourraient jouer afin d'écartier les risques pour les élèves qui utilisent les technologies à l'extérieur des heures de classe.

- Établir des partenariats avec des fournisseurs de services afin d'étendre l'accès Internet abordable dans les collectivités rurales et du Nord. On devrait miser sur des partenariats avec des fournisseurs de services afin de procurer l'accès Internet gratuit ou à faible coût aux collectivités et aux écoles très défavorisées.

- Promouvoir les programmes existants, y compris les suivants, en vue d'étendre l'accès à Internet :
 - L'initiative Familles branchées du gouvernement du Canada, conçue pour aider les familles à faible revenu à recevoir des services Internet abordables;
 - Le Fonds pour la large bande universelle créé dans le cadre du programme fédéral *La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité*.

6. Recommandation : Fournir un système d'éducation qui favorise l'inclusion des Autochtones par ses programmes d'études, sa programmation et son personnel enseignant.

- Prioriser les efforts de recrutement et de rétention afin d'augmenter les effectifs d'enseignants autochtones et d'enseignants de langues autochtones. Entre autres, ces efforts devraient inclure de la planification et des partenariats avec des institutions postsecondaires.
- Mettre en place des initiatives qui favorisent l'intégration de systèmes de savoir traditionnels autochtones pour les jeunes Autochtones, dont :
 - des programmes d'accompagnateurs vers l'obtention du diplôme;
 - des conseillers culturels;
 - des programmes d'immersion en langues autochtones (maternelle à 12^e année).
- Élaborer des programmes d'études secondaires additionnels qui mettent l'accent sur les façons d'être, de savoir, de faire et d'apprendre des Autochtones, notamment par des cérémonies. L'éducation aux traités et l'apprentissage sur le terrain en font partie, tel qu'indiqué dans le *Cadre politique en matière d'éducation autochtone*. Ces cours devraient donner droit à des crédits au secondaire.
- Mettre en place des ententes de mobilité et travailler de concert avec les communautés de Premières Nations afin de créer un seul système d'information provincial sur les élèves et permettre aux jeunes Autochtones de recevoir une éducation de grande qualité, où que se trouve l'école qu'ils fréquentent.
- Continuer d'appuyer et de financer l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles afin d'en garantir le financement adéquat et la pérennité.
- Collaborer avec le groupe MALS (*Manitoba Aboriginal Languages Strategy*) afin de concevoir une approche pour mettre en place des cours de langues autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit) donnant droit à des crédits au secondaire.
- Continuer à rendre compte, dans le rapport annuel, des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires après quatre et six ans pour les élèves autochtones et non autochtones, afin de stimuler une diversité de parcours vers la réussite. Les données devraient servir à renseigner les écoles sur la planification et la distribution équitable des ressources.

7. **Recommandation** : Améliorer le bien-être des enfants pris en charge qui vivent dans la pauvreté, notamment en veillant à garantir la coordination des services et à offrir des mesures de soutien culturel.

- Adopter une approche de type « l'enfant d'abord », semblable au principe de Jordan, afin que les enfants pris en charge aient accès facilement aux ressources dont ils ont besoin pour fréquenter l'école et y réussir.
- Améliorer le partage de l'information et les communications entre les Services à l'enfant et à la famille, les organismes, les travailleurs sociaux, les corps dirigeants autochtones et les divisions scolaires. Développer un système d'information sur les élèves à l'échelle provinciale (en cours au moment d'écrire ces lignes).
- Fournir l'accès à des salles de famille et de communauté pour les visites de famille afin d'appuyer la réunification des enfants pris en charge.
- Revoir les politiques de manière à soutenir les enfants pris en charge selon le modèle « une école, une année », quelles que soient les mesures d'aide dont ils font l'objet (y compris le transport).
- Créer des postes de travailleuse et de travailleur de soutien pour les enfants pris en charge afin de faire le pont entre le foyer et l'école.
- Faire mieux connaître le programme de subvention des frais de scolarité au Manitoba par la création d'un site Web où sont centralisées les ressources offertes aux élèves pris en charge (en s'inspirant du site <https://agedout.com>, en anglais seulement, en guise d'exemple).
- Explorer la possibilité de créer d'autres mesures de soutien culturel et des possibilités spécifiques aux enfants autochtones pris en charge par l'entremise de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles.

8. **Recommandation** : Fournir un soutien et des services globaux pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Explorer des avenues de partenariat entre le gouvernement, les divisions scolaires et les organismes communautaires pour garantir l'accessibilité des services aux élèves vivant dans la pauvreté.
 - L'école en tant que carrefour communautaire est un modèle qui mériterait d'être exploré. Cette avenue nécessiterait un cadre conceptuel, des politiques et des lignes directrices.
 - Accroître les services de santé et les ressources pour les élèves vivant dans la pauvreté grâce à la collaboration entre le gouvernement, les divisions scolaires et les organismes communautaires (p. ex. Office régional de la santé de Winnipeg/du Nord, Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, Logement Manitoba, etc.).
- Fournir une éducation de grande qualité aux jeunes qui sont incarcérés en misant sur la collaboration interministérielle.
- Continuer à élaborer et mettre en œuvre la stratégie et le cadre de la politique provinciale sur l'assiduité scolaire.
 - Envisager la création de coordonnateurs ou d'agents de liaison avec les parents pour les élèves de collectivités très défavorisées.
 - Cesser de recourir au retrait d'élèves en guise de conséquence à une piètre assiduité.
 - Veiller à fournir un programme scolaire continu pour les élèves aux prises avec des obstacles à la fréquentation scolaire.
- Élargir le Programme des écoles communautaires aux établissements situés dans des collectivités très défavorisées.

9. **Recommandation** : Appliquer un filtre d'équité sur la planification à l'échelle scolaire, divisionnaire et provinciale.

- Le gouvernement et les divisions scolaires défendent une compréhension commune de l'équité telle que l'ont élaborée les intervenants et la communauté. Cette définition commune devrait guider la prise de décisions à tous les paliers (financement, stratégie, priorités, etc.).
- Réfléchir à la forme que pourrait prendre une évaluation des répercussions de l'équité en éducation applicable au Manitoba, tel que, par exemple, l'outil ontarien de modèle d'Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (2022).
- Élaborer ou modifier les politiques des divisions scolaires afin de faire primer la prise de décisions équitables pour toutes les ressources (dotation en personnel, programmes, ressources, budget, etc.).
- Déterminer les écoles et communautés ayant les besoins les plus urgents selon des indicateurs socioéconomiques (à l'échelle divisionnaire) afin de définir un ordre de priorité des actions à mettre en œuvre (prise de décision, planification stratégique, financement, etc.). D'autres indicateurs devraient entrer en ligne de compte (p. ex. les enfants pris en charge).
- Lors de l'allocation de ressources financières aux divisions scolaires du Manitoba, mettre en place un modèle de financement équitable qui tient compte de facteurs comme les collectivités très défavorisées, les élèves pris en charge et les élèves ayant des besoins particuliers.

Introduction

Dans la foulée des recommandations de la [Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba](#) (mars 2022), le gouvernement provincial a dressé et mis en œuvre le [Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba](#) (avril 2022).

La vision du Plan d'action est de faire en sorte que **tous les élèves réussissent, peu importe leur lieu de résidence, leur origine ou les circonstances entourant leur vie personnelle.**

Elle repose sur les principes suivants :

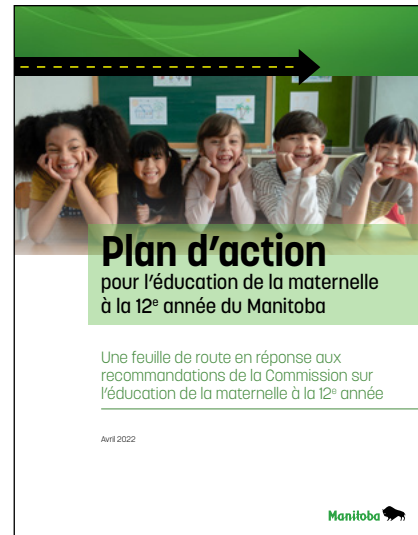
- faire progresser la vérité et la réconciliation;
- atteindre l'équité;
- garantir l'inclusion;
- viser l'excellence;
- privilégier le bien-être;
- accroître la responsabilisation.

Le Plan d'action prévoyait la création d'un Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation chargé d'examiner les liens entre la pauvreté et l'éducation, et de formuler des recommandations et des stratégies applicables.

Le présent rapport est une synthèse des travaux et des recommandations du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation, qui fut constitué à l'automne 2021. Le groupe de travail a réuni des partenaires de divers secteurs, dont des organismes communautaires, des divisions scolaires, des intervenants en éducation et des représentants du gouvernement du Manitoba. [L'Annexe A](#) présente le Cadre de référence du groupe.

Le cabinet Boivin Communication Group inc. a mené les consultations au nom du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation. Il a bénéficié pour ce faire du soutien technique de l'équipe de projet et du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba. En effet, afin d'entendre des citoyens et des intervenants des quatre coins du Manitoba sur les réalités de la pauvreté et de l'éducation, le groupe de travail s'est allié les services de Boivin Communication Group inc. pour mener des consultations ciblées et donner la parole à des jeunes qui pouvaient témoigner de leur expérience personnelle de la pauvreté.

Le groupe de travail s'est réuni à de nombreuses occasions pour examiner les conclusions des consultations et formuler les recommandations et stratégies applicables présentées dans le présent rapport. Les recommandations visent à inspirer des actions pour réduire l'incidence de la pauvreté sur l'éducation au Manitoba. L'adoption d'une approche intersectorielle de collaboration est nécessaire pour continuer d'améliorer la vie des enfants et des jeunes vivant dans la pauvreté au Manitoba.



Contexte

La Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba

La démarche du groupe de travail s'harmonise à celle de *La réussite de nos enfants : l'avenir du Manitoba* – Rapport de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année (mars 2020).

En janvier 2019, le gouvernement du Manitoba créait la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba afin d'entreprendre l'examen indépendant le plus ambitieux et le plus approfondi depuis 1959 du système éducatif. La Commission avait pour mandat de formuler des recommandations pour améliorer les résultats des élèves, garantir la viabilité à long terme du système éducatif manitobain et améliorer la confiance qu'il inspirait à la population.

La Commission a structuré son rapport selon dix impératifs soulignant les actions nécessaires pour positionner le système éducatif du Manitoba en tant que système de classe mondiale, un système dont la croissance et les améliorations continues n'occultent pas ce qui reste à faire pour accomplir les progrès que méritent les élèves du Manitoba.

Si la pauvreté ne figurait pas parmi les sujets prioritaires de la Commission, plusieurs de ses recommandations sont étroitement liées à l'amélioration de la qualité de vie des élèves vivant dans la pauvreté et au soutien des enfants et des jeunes afin qu'ils réalisent leur potentiel.



Recommandations de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année — Lien avec le mandat du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation

Directement visées par le Groupe de travail

N° 44 Mettre sur pied un groupe de travail composé de représentants du ministère de l'Éducation du Manitoba, des divisions scolaires (commissions scolaires, cadres supérieurs et enseignants), des parents et des élèves, afin d'améliorer la réponse actuelle aux répercussions de la pauvreté dans le contexte scolaire en l'alignant sur la stratégie provinciale de réduction de la pauvreté (p. 88).

N°45 Améliorer l'accès des élèves du Manitoba à des aliments nutritifs et élargir les programmes de repas favorisant la santé dans les écoles du Manitoba en renforçant les partenariats et la coordination entre des organisations telles que le *Child Nutrition Council of Manitoba*, la *Manitoba Teachers' Society*, les gouvernements, les divisions scolaires, les collectivités, les entreprises et l'industrie afin de tirer parti des ressources locales et provinciales (p. 88).

N°47 Exiger des divisions scolaires qu'elles élaborent des plans d'amélioration pour répondre précisément aux besoins de leurs écoles les moins performantes qui sont les plus touchées par la pauvreté (p. 88).

Conformes aux objectifs du Groupe de travail

N°22 Travailler avec le gouvernement pour préciser le mandat du Bureau d'Enfants en santé Manitoba, travailler avec les autres Ministères et les collectivités, et faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et de services coordonnés qui favorisent les meilleurs résultats possible pour les enfants, étant donné qu'aucun ministère ou secteur n'est actuellement structuré pour répondre aux besoins holistiques des enfants et des jeunes à mesure qu'ils grandissent et se développent (p. 68).

N°27 Mettre en œuvre des pratiques à fort impact, fondées sur des données probantes, afin de combler l'écart de rendement entre les élèves autochtones et les élèves non autochtones, de supprimer les obstacles et d'optimiser la mise en œuvre des programmes d'études, l'efficacité de l'enseignement, la sensibilisation des familles, l'engagement des élèves et les services de mentorat (p. 77).

N°31 Veiller à mettre en œuvre au Manitoba les mesures en matière d'éducation qui relèvent exclusivement de la compétence provinciale et qui sont décrites dans les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (p. 77).

N°46 Collaborer avec la Ville de Winnipeg, d'autres administrations municipales de la province et toute autre partie intéressée pour éliminer les obstacles au transport des élèves (p. ex. les frais de transport en commun) et prendre notamment des dispositions législatives pour leur permettre de fréquenter l'école et de participer à des activités parascolaires (p. 88).

N°48 S'attaquer aux disparités et améliorer l'égalité d'accès et les possibilités éducatives des élèves des régions rurales et du Nord, en augmentant notamment les spécialistes des disciplines scolaires, le personnel des services aux élèves, les conseillers d'orientation et les directeurs et directeurs adjoints d'école (p. 92).

N°55 Adopter les principes de l'éducation communautaire dans toutes les régions de la province — rurales, urbaines et du Nord — pour faire des écoles les centres de la collectivité (p. 104).

Pauvreté et éducation

L'éducation et la pauvreté sont liées de manière inextricable. De nombreuses recherches ont révélé que le statut socioéconomique **est la plus puissante variable explicative des résultats scolaires** (MCHP, 2015).

La pauvreté s'accompagne de nombreuses difficultés et nous invite à tenir compte des liens qu'elle entretient avec d'autres critères tels la race, la culture et la langue, l'éducation, l'habitation, l'emplacement géographique, la sécurité alimentaire, le revenu familial, l'accès aux services de santé, la situation familiale, les handicaps, le sexe, l'orientation sexuelle et bien d'autres. La pandémie de COVID-19 et ses répercussions, dont ont souffert encore davantage les personnes qui vivaient déjà dans la pauvreté, ajoutent une couche supplémentaire de complexité. Le colonialisme constitue pour sa part une dimension unique pour les peuples autochtones.



[traduction libre] La pauvreté et l'héritage du colonialisme sont étroitement liés. Les participants qui vivent dans la pauvreté ont raconté comment le racisme, la discrimination, le traumatisme intergénérationnel, la toxicomanie, les dépendances et la violence continuent de dresser des obstacles dans leur vie [...] la pauvreté vécue par les peuples autochtones est différente de celle des autres communautés.

(Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté, 2019, p. 15)

Des études canadiennes ont montré les liens entre les ménages à faible revenu et la faible préparation à l'école. Un rapport de Thomas (2006) concluait que les enfants issus de ménages à plus faible revenu obtiennent des résultats nettement inférieurs à ceux des enfants provenant de ménages à revenu plus élevé lorsqu'on mesure leurs compétences en vocabulaire et communications, leur connaissance des nombres, la reproduction et l'utilisation de symboles, la capacité de concentration et le jeu coopératif avec leurs pairs. Janus et coll. (2003) ont constaté que les établissements scolaires comptant la plus importante proportion d'enfants faiblement préparés à l'école se trouvaient dans des quartiers à risque social élevé, dont la pauvreté.

Une étude de l'Institut de recherche en politiques publiques (Montréal, Québec) a montré que les écarts entre des élèves de quartiers à statut socioéconomique faible ou élevé étaient observables dès la 3^e année; les enfants de milieux socioéconomiques défavorisés étaient moins susceptibles de réussir un test mesurant les normes de 3^e année (Brownwell et coll., 2006). Willms (2003) a montré que les enfants issus de ménages à statut socioéconomique inférieur obtenaient de moins bons résultats lors d'un test de vocabulaire passif que les enfants de ménages à statut socioéconomique plus élevé.

Une définition de la pauvreté

[traduction libre] Lorsqu'on se penche sur la pauvreté, il importe de regarder plus loin que les ressources et les biens matériels, et de considérer que les gens qui vivent dans la pauvreté sont en fait privés d'expériences de vie. Les répercussions de la pauvreté touchent tous les systèmes, notamment l'éducation, la santé, la justice, le logement et la famille. »

(J. Bighorn, communication personnelle, 2022)

Dans sa Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté (Finances Manitoba, 2018), **le gouvernement du Canada** définit la pauvreté comme étant « la condition dans laquelle se trouve une personne qui est privée des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour atteindre et maintenir un niveau de vie de base et pour favoriser son intégration et sa participation à la société. » La Mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure du faible revenu fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base (gouvernement du Canada, 2010).

Le document intitulé **S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté** définit la pauvreté comme « un phénomène complexe à multiples facettes. Elle est souvent perçue comme un simple manque d'argent, mais c'est bien plus que l'absence de choses matérielles. La pauvreté, c'est aussi l'inégalité d'accès, le manque de débouchés, l'isolement social, la discrimination et la stigmatisation. La pauvreté est susceptible de toucher tous les Manitobains, mais certains segments de la population sont plus vulnérables que d'autres et sont affectés de façon disproportionnée » (Finances Manitoba, 2018).

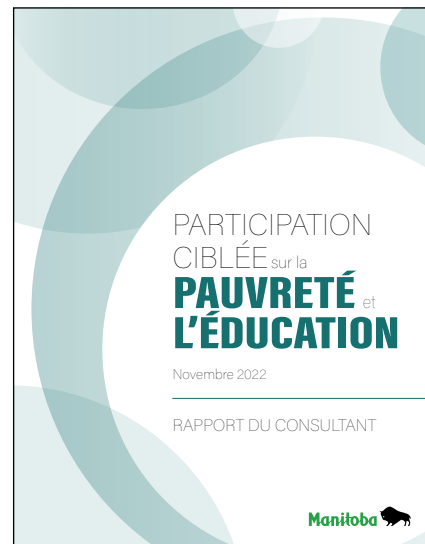
La Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté vise à briser le cycle de la pauvreté. La stratégie repose sur la vision suivante : « Tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie. » Le Budget 2022 du Manitoba relevait des progrès dans la réduction de la pauvreté, comme en témoignent des données de Statistique Canada qui montrent que le taux de pauvreté infantile au Manitoba a décliné au cours des dernières années : en 2020, 35 000 enfants manitobains de moins vivaient dans la pauvreté comparativement à 2015. Cela dit, la pandémie de COVID-19 et le taux élevé d'inflation ont amené de nouveaux défis qui influenceront sur la pauvreté.

Survol de la mobilisation

Le présent rapport présente les conclusions découlant de séances de consultation ciblées qui se sont déroulées d'avril à novembre 2022, dont les suivantes :

- les réponses de 1 627 élèves à un sondage effectué auprès d'élèves du secondaire du Manitoba;
- 12 séances de consultation communautaire organisées en compagnie de participants ciblés (surtout des jeunes);
- 26 séances de consultation virtuelles auprès d'intervenants travaillant au sein d'organismes communautaires au service de jeunes et de familles vivant dans la pauvreté.

Le cabinet Boivin Communication Group inc. a animé la plupart des séances, comme le résume le *Rapport du consultant* qui accompagne le présent document. La cheffe de projet a pris le relais des séances de consultation qui se sont prolongées au-delà de la durée prévue du contrat. Ces conclusions sont intégrées au présent rapport.





Des **rencontres en personne**, sous forme de groupes de discussion, ont eu lieu en mai et juin 2022 et ont réuni aux quatre coins de la province (Winnipeg, régions rurales et du Nord) des élèves vivant dans la pauvreté. En tout, 266 élèves ont participé à 12 rencontres. Des entrevues ont été menées à l'aide d'un guide d'entrevue semi-dirigée qui couvrait les sujets suivants : la pauvreté, la sécurité alimentaire, les obstacles à l'éducation pour les élèves qui vivent dans la pauvreté, le soutien pour les élèves autochtones et les mesures d'aide pour les enfants pris en charge. Les entrevues ont été transcrites et analysées à l'aide d'une analyse thématique. [L'Annexe B](#) présente la liste complète des réunions en personne et virtuelles.

Comme l'indique le *Rapport du consultant*, cette consultation a pris la forme de rencontres en personne avec des élèves manitobains dans leur collectivité. Leurs réflexions et leurs sentiments ont été saisis de façon authentique lors de conversations animées, ce qui a permis d'obtenir un point de vue révélateur, essentiel pour comprendre le contexte de cette initiative.

12
séances

266
participants



Besoin des communautés DU NORD

- ▶ Accès à de la nourriture abordable
- ▶ Transport abordable
- ▶ Plus de possibilités pour les jeunes
- ▶ Plus de programmes pour les enfants pris en charge
- ▶ Soutien des jeunes Autochtones

Besoin des communautés EN MILIEU RURAL

- ▶ Programmes de repas sains et accessibles
- ▶ Soutien en santé mentale
- ▶ Transport
- ▶ Meilleur accès à des programmes dans leurs communautés
- ▶ Soutien à l'emploi chez les jeunes

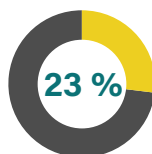
Besoin des communautés EN MILIEU URBAIN

- ▶ Programmes de repas sains
- ▶ Soutien en santé mentale
- ▶ Transport

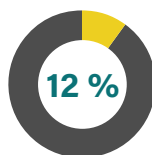


Un **sondage effectué auprès d'élèves du secondaire** a été envoyé à toutes les écoles secondaires du Manitoba. Le sondage a été élaboré à partir des commentaires du Conseil consultatif des élèves du Manitoba. Les directeurs généraux des écoles ont fait circuler une affiche pour stimuler la participation des élèves, et les parents et tuteurs ont reçu une lettre d'information. En tout, 1627 élèves ont participé, dont 23 % s'identifiaient comme Autochtones et plus de 12 % ont déclaré vivre dans le nord du Manitoba.

1627
observations
au total



des jeunes auto-identifiés comme **Autochtones** (Premières nations, Inuits et Métis)



des jeunes identifiés comme résidents du **Nord du Manitoba**

Le sondage effectué auprès d'élèves comprenait des questions ouvertes et à choix multiple afin de recueillir les renseignements suivants :

- les caractéristiques démographiques des répondants;
- leur compréhension de la pauvreté au Manitoba;
- les obstacles à l'éducation auxquels sont confrontés les élèves vivant dans la pauvreté;
- des suggestions pour améliorer l'aide offerte
 - aux jeunes Autochtones;
 - aux jeunes nouveaux arrivants;
 - aux enfants pris en charge.



Des séances virtuelles avec les intervenants. En tout, 26 réunions avec des organismes externes et des intervenants ont été organisées soit par les consultants ou l'équipe de projet. Ces séances de discussion ont mobilisé des groupes de dirigeants ayant de l'expérience et des connaissances sur la pauvreté et une expertise dans des domaines précis, comme les enfants pris en charge par l'assistance publique, l'accès à la nourriture, les apprenants autochtones, les obstacles socioéconomiques à la participation à l'éducation

et l'intersectionnalité entre les programmes communautaires, organisationnels et ministériels. Les réunions ont eu lieu en ligne, sur la plateforme Zoom, entre les mois de mars et novembre 2022. Afin de préserver la cohérence avec les rencontres en personne, les animateurs ont utilisé un guide similaire d'entrevue semi-dirigée sur la sécurité alimentaire, les obstacles à l'éducation pour les élèves qui vivent dans la pauvreté et les mesures de soutien pour les élèves autochtones et les enfants pris en charge. [L'Annexe B](#) présente la liste complète des réunions en personne et virtuelles.

Au cours des séances de consultation, de nombreux élèves et intervenants ont parlé de programmes et d'initiatives qui réduisent l'incidence de la pauvreté sur l'éducation. Bien que le présent rapport présente un éventail de pratiques exemplaires, tous reconnaissent l'existence de nombreuses initiatives d'écoles et de divisions scolaires manitobaines qui ne sont pas mentionnées dans ces pages.

Constatations

Comme l'indique le *Rapport du consultant*, les personnes et les groupes consultés ont formulé des réflexions et recommandé des approches très similaires pour s'attaquer à la pauvreté. Qu'il s'agisse d'élèves, d'ainés, d'intervenants, de dirigeants, de parents ou d'éducateurs, tous ont reconnu que certaines mesures, qu'ils ont détaillées et analysées, ont fait leurs preuves. Ils ont également tous cerné les principaux obstacles qui mènent à la pauvreté et la perpétuent, ainsi que leurs répercussions négatives sur l'apprentissage des élèves au Manitoba.

La suite du présent rapport met en lumière des propos que nous avons entendus, des recherches pertinentes, des démarches en cours, des pratiques exemplaires et des recommandations entourant les sujets suivants :

- Les obstacles à la participation, dont des enjeux liés à la nutrition, à la santé mentale, au racisme, au transport et aux technologies;
- Des considérations particulières pour les élèves autochtones et les enfants pris en charge;
- La nécessité d'adopter des approches intersectorielles et holistiques, de même que d'instaurer l'équité en éducation.

Au-delà de ces constatations, des thèmes transversaux imprègnent les conclusions :

- Les rencontres et entrevues auprès des jeunes, des partenaires communautaires et des intervenants ont permis de nommer des obstacles qui empêchaient les élèves vivant dans la pauvreté de fréquenter assidument l'école, de participer à l'école et de réussir. Ceux-ci concernent, entre autres, les questions de transport, de santé mentale, l'accès aux technologies, le racisme et la discrimination. Si les conclusions varient légèrement d'une région à l'autre de la province, tous les intervenants conviennent que ces obstacles nécessitent notre attention. L'assiduité scolaire est, de toute évidence, un facteur crucial de la réussite. Les élèves qui fréquentent assidument l'école s'investissent davantage dans l'apprentissage, ont un plus grand sentiment d'appartenance à la collectivité et sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme d'études secondaires. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a créé une nouvelle directive et un plan d'action en vue d'accroître la présence et la participation des élèves. Le plan d'action tirera profit des conclusions du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation et dénombrera des stratégies porteuses pour réduire les obstacles à la participation. Les pratiques exemplaires présentées lors des séances de consultation seront aussi mises en lumière dans le travail en cours pour favoriser l'assiduité.
- Comme le signale le *Rapport du consultant*, les participants aux séances de consultations de toutes les régions ont unanimement observé que **les résultats en matière de santé, la réussite scolaire, le statut socioéconomique et la qualité de vie en général étaient étroitement liés.**
- Maintes fois évoqué, le financement équitable constitue un thème transversal, notamment l'importance qu'il soit prévisible et durable. On consacre énormément de temps et d'énergie à demander des subventions, à planifier et à tenter de s'adapter à l'inconnu année après année. Des participants ont indiqué que le financement devrait faire l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une répartition équitable pour créer la stabilité nécessaire à une prospérité durable. Le nouveau modèle de financement pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année est l'occasion de nous attaquer à ces préoccupations puisqu'il vise à accroître le financement de base en réduisant le nombre de subventions distinctes et en revoyant les mécanismes de répartition des fonds pour garantir une plus grande équité et cibler un éventail de facteurs divisionnaires.

1. Sécurité alimentaire et nutrition

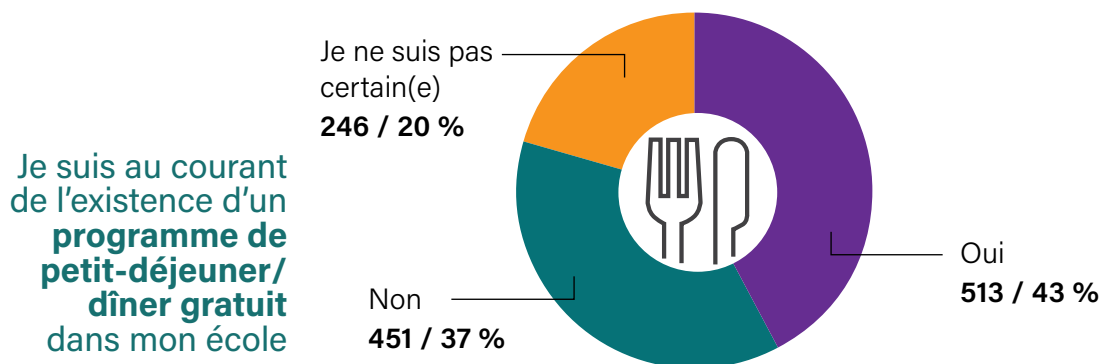
Ce qu'on nous a dit

Les élèves qui ont participé aux rencontres ont indiqué que l'élément numéro un pour soutenir les élèves vivant dans la pauvreté est l'accès gratuit à une alimentation saine à l'école. Les réponses au sondage effectué auprès d'élèves du secondaire et celles des intervenants ont confirmé que l'insécurité alimentaire était l'obstacle le plus important à l'assiduité et à la réussite scolaire des élèves vivant dans la pauvreté. L'accès à de l'eau potable et à des aliments sains, de même que des approches et solutions intersectorielles dans les collectivités les plus défavorisées ont également été évoqués lors des séances de consultation.

Des élèves ont souligné que les programmes de déjeuner et de dîner sont extrêmement profitables, car ils leur procurent un sentiment de sécurité, de stabilité et d'attention, en plus de les inciter à fréquenter l'école. À leurs yeux, les composantes suivantes sont garantes d'un programme de déjeuner ou de dîner réussi :

- gratuité;
- programmes alimentaires fondés sur l'équité afin que les élèves qui en ont besoin y aient accès;
- respect des cultures dans le choix des aliments et des leçons les entourant;
- choix d'aliments sains et nutritifs, et leçons sur l'autonomie alimentaire.

Le sondage effectué auprès d'élèves du secondaire a demandé aux répondants s'ils étaient au courant de l'existence d'un programme de déjeuner ou de dîner gratuit à leur école. Bien que la majorité des élèves sondés étaient au courant, certains élèves n'ont pu dire avec certitude si de tels programmes étaient offerts dans leur école. Ces réponses laissent penser que les écoles et les divisions scolaires ont un travail de communication à faire auprès des élèves et de leurs familles au sujet de la disponibilité de programmes de repas (Boivin Communication Group, 2022).



Des élèves ont échangé leurs idées sur des solutions alimentaires pour les jeunes vivant dans la pauvreté, à commencer par les suivantes :

1. plus de programmes de repas gratuits à l'école;
2. jardins communautaires et agriculture;
3. apprendre à vivre de la terre;
4. collations et repas sains à l'école;
5. enseignement de notions sur la nutrition à l'école;
6. collecte de fonds/dons/campagne de collecte de denrées alimentaires;
7. financement accru/soutien gouvernemental.

Les élèves ont formulé les suggestions suivantes pour les programmes de repas gratuits à l'école :

- sensibilisation accrue à l'offre de repas;
- accès à la nourriture après les heures de classe et durant les congés;
- réduction des règles entourant l'accès;
- être en meilleure santé et enseigner des notions sur la souveraineté alimentaire.

[traduction libre] Offrir le déjeuner à qui ça intéresse dans un lieu ouvert avant le début des cours et en maintenir l'accès durant la première heure de cours pour les élèves qui n'ont pas pu arriver plus tôt.

- Sondage effectué auprès des élèves, nord du Manitoba

Le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation a également créé un sous-comité dont les membres ont recueilli des commentaires sur l'importance de jouir de la sécurité alimentaire et d'un accès à des aliments sains, mais aussi sur l'importance de l'éducation sur les aliments et la nutrition, tant à l'école que dans la collectivité. Les membres du sous-comité ont parlé du fait que la sécurité alimentaire faisait partie des **« composantes de base dans la riposte contre la pauvreté et [ses effets sur] l'éducation. »**

Les intervenants sollicités par le groupe de travail ont parlé des éléments suivants :

- De nombreux programmes alimentaires scolaires de la maternelle à la 12^e année fonctionnent tous les jours grâce à de solides partenariats communautaires.
- Il existe une nécessité d'aider les élèves, les familles et les communautés à développer leur capacité à pratiquer l'agriculture durable.

- Fournir de la nourriture est un bon départ, mais il y a lieu d'envisager l'intégration au programme d'études d'une approche approfondie en matière de littératie alimentaire et de saines habitudes durables axées sur la souveraineté alimentaire (c'est-à-dire la culture, la récolte et la conservation des aliments).
- Le besoin d'un enseignement et d'aliments pertinents sur le plan culturel, particulièrement au sein des communautés autochtones, afin de contribuer à l'établissement d'une relation plus solide avec ces dernières et de rompre avec les mentalités colonialistes entourant la nourriture dans les cultures occidentales (Boivin Communication Group, 2022).
- Plusieurs intervenants ont évoqué l'importance d'enseigner comment vivre de la terre.

Dans l'ensemble, les rencontres ont mis en lumière la nécessité pour les élèves des écoles du Manitoba, d'avoir accès facilement et gratuitement à des aliments sains et culturellement pertinents. Si plusieurs programmes de repas à l'école fonctionnent déjà très bien, de nombreuses régions pourraient en accueillir d'autres.

Ce qu'indiquent les recherches

On décrit souvent la sécurité alimentaire comme le fait d'avoir les moyens d'acheter une quantité et une variété suffisantes d'aliments pour vivre sainement, ou d'y avoir accès. L'accès à des aliments nutritifs est un défi quotidien pour les personnes vivant dans la pauvreté, ce qui signifie que des gens mangent ce qu'ils peuvent s'offrir et non ce dont ils ont besoin pour être en bonne santé (Finances Manitoba, 2018). L'insécurité alimentaire a des répercussions sur la santé et le bien-être. Elle est associée à d'autres marqueurs de déséquilibre socioéconomique puisqu'elle afflige davantage les ménages à faible revenu, les familles monoparentales, les locataires et les personnes qui s'identifient comme étant autochtones, noires ou de couleur (Food ARC, sans date).

La difficulté d'accès à une saine alimentation est reconnue comme un obstacle à la participation en classe des enfants et des jeunes vivant dans la pauvreté. Ses effets rejaillissent sur les déterminants sociaux de la santé. Les personnes qui en sont victimes sont plus susceptibles de souffrir d'une mauvaise santé et d'un niveau plus élevé de stress. Chez les enfants qui en souffrent, elle peut entraîner de plus grandes difficultés comportementales et affectives, de même que des difficultés sur le plan de l'assiduité et de la participation (Faught et coll., 2017).

Les parents de ménages en proie à l'insécurité alimentaire sont plus susceptibles de connaître des périodes de grand stress, ce qui peut nuire à leur capacité de soutenir l'assiduité et la réussite scolaires de leurs enfants (Ashiabi, 2005; Whitaker, Phillips et Orzol, 2006). Ces effets peuvent s'accroître au cours du cycle de vie et s'accumuler au fil des générations (Campaign 2000, 2021).

Travaux en cours

Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas disposer d'un programme alimentaire scolaire national (USASK, 2022). Le budget fédéral de 2019 comprenait un engagement de 134 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la politique alimentaire afin de renforcer les systèmes alimentaires et d'améliorer la sécurité alimentaire, assorti d'un engagement à travailler avec les provinces et territoires à la création d'un programme alimentaire scolaire national. En 2022, le gouvernement du Canada annonçait des consultations sur la création d'une politique alimentaire scolaire pancanadienne, notamment pour explorer des avenues afin que plus d'enfants puissent recevoir une nourriture saine à l'école. La politique visera à orienter l'élargissement des programmes de repas scolaires en fonction de principes et objectifs clés, tout en assurant une approche souple qui laisse place à l'adaptation aux réalités locales (gouvernement du Canada, 2022).

Le Canada dispose d'un guide alimentaire national, mais on observe d'importantes variations entre les provinces et les écoles dans les recommandations nutritionnelles, les politiques et les programmes alimentaires. La Colombie-Britannique est récemment devenue la première province canadienne à entreprendre l'examen de sa politique et de ses programmes publics (Chambre des communes, 2022). Le programme *Feed BC* et le ministère de l'Éducation de cette province se penchent sur des avenues alimentaires pour le secteur de l'éducation au primaire et secondaire au moyen des résultats d'une enquête en ligne ayant servi à mettre à jour les politiques et directives alimentaires dans les écoles (gouvernement de la C.-B., sans date).

L'insécurité alimentaire est un enjeu critique au Manitoba, particulièrement au sein des communautés autochtones du Nord, en raison de l'éloignement et de l'inaccessibilité, qui doivent composer avec une quantité limitée d'aliments périssables, le prix élevé de la nourriture, les coûts croissants du transport et l'incertitude associée aux déplacements hivernaux (Fieldhouse et Thompson, 2012). Bien que l'insécurité alimentaire soit un sujet récurrent depuis des générations dans le nord du Manitoba, la pandémie de COVID-19 a exacerbé le problème pour les enfants et les familles, particulièrement celles qui vivent dans la pauvreté.

Au Manitoba, de nombreuses écoles publiques primaires et secondaires offrent divers programmes de déjeuner, de dîner et de collation. Le site Web [Aliments sains dans les écoles Manitoba](#) (sans date) présente des politiques et lignes directrices sur la nutrition à l'intention des écoles, et les élèves apprennent des notions de nutrition par le programme d'études à la santé.

La pandémie a engendré de nouvelles difficultés liées à la prestation et à l'accessibilité de ces programmes, en plus d'exacerber le besoin de nourriture au sein de nombreuses familles. Pour y remédier, de nombreuses divisions scolaires ont créé d'autres programmes alimentaires pour les élèves, comme les paniers de provisions. Le financement des programmes alimentaires scolaires au primaire et au secondaire est souvent réparti entre le gouvernement provincial, les divisions scolaires, des commanditaires, des organismes de charité et des partenaires communautaires. Des membres du personnel scolaire ou des bénévoles, selon les écoles, prêtent main-forte à la prestation des programmes alimentaires.

Le Manitoba fournit un financement au Child Nutrition Council of Manitoba (CNCM), qui accorde des subventions aux écoles. En 2021–2022, ces subventions ont permis d'aider près de 34 000 enfants par l'entremise de 302 programmes (CNCM, 2022). En septembre 2022, le gouvernement annonçait une augmentation du financement octroyé cette année au CNCM, soit 1,3 million de dollars additionnels pour consolider les programmes alimentaires scolaires dans la province. Le rehaussement du financement provincial total à 2,5 millions de dollars cette année permettra à des milliers de familles manitobaines supplémentaires d'avoir accès à ces programmes alimentaires scolaires cruciaux.

Certaines écoles reçoivent du financement par le Club des petits-déjeuners/Breakfast Club of Canada. En 2021–2022, le Club des petits-déjeuners a livré 91 programmes alimentaires scolaires et rejoint chaque jour 17 042 élèves au Manitoba (CPD/BCC, 2022).

Recommandation : Rehausser la sécurité alimentaire et améliorer l'accès à des aliments nutritifs pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Examiner les programmes alimentaires scolaires et les partenariats afin d'améliorer l'accès au financement et aux ressources, et d'en garantir la distribution équitable.
 - Prioriser les élèves vivant dans la pauvreté de même que les communautés et les écoles très défavorisées.
 - Prioriser les suggestions des élèves dans les solutions axées sur la sécurité alimentaire (p. ex. les divisions scolaires intègrent la voix des élèves dans leur programmation d'activités et leur prise de décisions entourant la nutrition).
- Offrir aux élèves et aux familles un accès aux cuisines et à des lieux connexes dans les écoles pour la planification et la préparation de repas, particulièrement dans les communautés très défavorisées.
- Poursuivre les partenariats publics et privés pour soutenir et améliorer les programmes alimentaires scolaires et communautaires, de même que l'accès à la nourriture après les heures de classe et durant les congés.
- Examiner et réviser le site Web Aliments sains dans les écoles Manitoba, les lignes directrices et les documents de politiques existants pour s'assurer qu'ils tiennent compte des valeurs autochtones entourant la nourriture, l'alimentation et la santé.
- Revoir les programmes d'études primaires et secondaires (éducation physique et éducation à la santé, écologie humaine et formation professionnelle) afin d'y inclure des notions sur les enseignements et les perspectives autochtones, la souveraineté alimentaire, la planification des repas et la sécurité alimentaire à long terme. Des intervenants et partenaires intersectoriels devraient se joindre à cette démarche.
- Développer les programmes d'horticulture dans l'ensemble des écoles du Manitoba en garantissant la flexibilité de l'offre de cours. Ce volet devrait prévoir une plus grande flexibilité dans le programme d'études pour l'obtention de crédits, par exemple pour des cours sur le jardinage, l'aquaponie et la souveraineté alimentaire.

Pleins feux sur les programmes et initiatives du Manitoba

Conseils alimentaires	Établi au sein des municipalités et divisions scolaires manitobaines
Partenariats	Des divisions scolaires s'associent avec des organismes communautaires tel le Child Nutrition Council of Manitoba, Harvest Manitoba, le Club des petits-déjeuners, Power Full Kids de President's Choice et bien d'autres.
Northern Manitoba Food, Culture, and Community Collaborative	Un rassemblement de citoyens et d'organismes communautaires de communautés du Nord qui œuvrent ensemble à assurer la santé et la vitalité des communautés. Pas de modèle unique. Les projets varient selon la solution alimentaire communautaire locale : chasse, pêche, jardinage, poulaillers, ruches, etc.
Aki Foods : Meechim Project	Une entreprise sociale autochtone sans but lucratif spécialisée dans le développement de projets de saine alimentation qui favorisent le développement économique. Le projet vise à cultiver localement des aliments sains pour la communauté et à permettre aux jeunes d'apprendre et de se former.
Initiative d'alimentation saine dans le Nord, gouvernement du Manitoba	Programme pour aider les gens à développer leur propre système alimentaire qui leur procure des aliments sains et accroît leur sécurité alimentaire à l'échelle locale. Soutien de projets contribuant à l'essor de systèmes alimentaires sains et adaptés à la culture locale pour améliorer l'accès à la nourriture.
Société canadienne pour nourrir les enfants/Canadian Feed the Children	Soutient des initiatives communautaires axées vers la sécurité alimentaire pour réduire la faim en améliorant l'accès à de bons aliments et à des pratiques traditionnelles. Travaille avec les communautés à l'introduction de programmes alimentaires scolaires, de programmes éducatifs sur la nutrition, d'apprentissage sur le terrain, de cuisines communautaires et de boîtes de bons aliments.
Club des petits-déjeuners/Breakfast Club of Canada	Organisme national qui soutient plus de 3 300 programmes de déjeuners à l'école partout au Canada grâce à des partenariats locaux, provinciaux et régionaux. Le Club milite depuis cinq ans pour la mise en place d'un programme alimentaire national.
NorWest Co-op Community Food Centre	Un lieu accueillant où les gens peuvent cultiver un jardin, cuisiner et partager des plats, et militer pour une saine alimentation. Il fournit un accès d'urgence à des aliments de bonne qualité dans un cadre qui respecte la dignité des gens. Ces derniers partagent des repas, développent leurs compétences en cuisine et jardinage pour lutter contre des problèmes d'insécurité alimentaire, de pauvreté et de mauvaise santé.

Pleins feux sur les programmes et initiatives du Manitoba

Community Pantry (garde-manger communautaire)	Coordination communautaire selon le principe de Jordan. Partenariat avec Harvest Manitoba. Livraison de nourriture par la route de glace. Discussion envisagée autour d'un entrepôt alimentaire du Nord.
--	--

D'autres politiques et pratiques efficaces

Nutrition Pantries (garde-manger nutritifs)	Un programme torontois qui compte un garde-manger central pour les écoles secondaires dans le besoin. Les élèves peuvent venir y chercher de quoi préparer leurs dîners pour la semaine.
Politiques de nutrition	Au Royaume-Uni, un programme alimentaire est offert à tous les élèves des écoles dont la population atteint un niveau prédéterminé de pauvreté.

2. Santé mentale et bien-être

Il convient de reconnaître que les difficultés en santé mentale et les dépendances affectent tous les citoyens, mais qu'elles frappent généralement plus durement les personnes qui vivent dans la pauvreté, car celles-ci ne disposent pas des mesures de soutien structurel nécessaires pour obtenir de l'aide et subissent déjà une pression plus grande en raison du manque de ressources.

Ce qu'on nous a dit

Le sondage effectué auprès d'élèves du secondaire et les rencontres en personne ont révélé que les problèmes de santé mentale constituent un obstacle critique pour les élèves vivant dans la pauvreté et nuisent à leur assiduité et à leur réussite scolaire. Environ 60 % des élèves ont répondu que la tristesse et l'anxiété empêchaient des jeunes vivant dans la pauvreté d'être assidus à l'école et d'y réussir. La plupart des nouveaux arrivants (74 %) et des élèves autochtones (67 %) partagent cette opinion.

Lorsqu'on leur a demandé quels facteurs jouaient un rôle dans leur état général de santé mentale, des adolescents vivant dans la pauvreté ont nommé les facteurs suivants :

- des conditions de vie stressantes parce que leurs besoins élémentaires ne sont pas satisfaits (p. ex. manger, avoir un foyer sûr et stable, se vêtir);
- une situation instable, qui comprend de la violence familiale;
- l'intimidation à l'école en raison d'un manque de ressources et de vêtements appropriés;
- le racisme.

Lors de ces rencontres, les élèves ont maintes fois utilisé des mots comme *anxiété*, *stress* et *désespoir* pour exprimer le lourd fardeau que fait peser la pauvreté sur leur bien-être. D'autres participants ont souligné le besoin urgent de promouvoir le bien-être psychologique.

Au cours d'une séance de consultation organisée avec le Conseil consultatif des élèves, des membres ont recommandé que la promotion de mesures d'aide en santé mentale pour les élèves devienne une priorité au Manitoba. Ils ont souligné l'importance d'accroître la sensibilisation à la santé mentale afin de réduire la stigmatisation et les obstacles qui y sont associés.

De plus, un plus grand nombre de conseillers en santé mentale et de spécialistes en toxicomanie doit être mis à la disposition des familles et des enfants dans les écoles. Si elles trouvent plus de points d'accès dans des milieux familiers et de confiance, les familles participeront davantage et pourront plus facilement obtenir l'aide qu'elles méritent et dont elles ont besoin.

Ce qu'indiquent les recherches

La littérature scientifique indique que les élèves vivant dans la pauvreté sont plus susceptibles que leurs pairs d'avoir vécu des expériences négatives durant l'enfance (Anda et coll., 2010). Les élèves issus de familles à faible revenu sont comparativement plus exposés aux conditions de vie difficiles susceptibles d'engendrer des effets nuisibles sur leur système de réaction au stress en causant un « stress toxique » reconnu pour ses effets sur le développement cérébral et sur la santé physique, comportementale et cognitive (Francis et coll., 2018).

Les élèves vivant dans la pauvreté peuvent avoir du mal à accéder aux services en santé mentale. La crainte d'être stigmatisés peut susciter chez ces jeunes un sentiment de culpabilité qui les empêche de faire appel à des services en santé mentale (Smith et coll., 2013). Vivre dans la pauvreté peut entraîner des effets directs sur l'humeur de l'élève, notamment en nourrissant son sentiment de désespoir et de tristesse, en engendrant des difficultés relationnelles et en compromettant sa réussite scolaire.

Travaux en cours

Le Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba désigne la mobilisation et le bien-être des élèves comme un pilier de la réussite scolaire, avec priorité à la santé mentale et au bien-être. Il définit des actions pour supprimer les obstacles à la participation à l'apprentissage, notamment pour contrer les effets de la pauvreté sur l'éducation et la mobilisation des élèves.

En 2022, le ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté lançait un plan quinquennal intitulé [Une voie vers la santé mentale et le mieux-être de la communauté](#) (Santé mentale et Mieux-être de la communauté Manitoba, 2002) dans le but d'améliorer les services en matière de mieux-être, de santé mentale et de consommation et dépendances. Ce plan s'articule autour des domaines stratégiques suivants :

- l'accès équitable et la coordination;
- le bien-être mental et la prévention des maladies chroniques (ce qui comprend le soutien et l'investissement dans le développement des enfants et des jeunes);
- la qualité et l'innovation;
- la gouvernance et l'obligation redditionnelle;
- les partenariats avec les Autochtones et le mieux-être de ces derniers.

Cette feuille de route reconnaît que le soutien des enfants, des jeunes et de leurs parents (ou tuteurs) est essentiel à leur développement puisqu'en plus d'entraîner de meilleurs résultats en matière de santé, il contribue à améliorer les résultats scolaires des élèves et à renforcer leur sentiment de résilience et d'appartenance. Pour ce faire, la promotion de la santé mentale a motivé un nombre croissant d'actions dans le système scolaire et, par conséquent, a renforcé le cadre de travail du même nom, [Promotion de la santé mentale dans les écoles](#) (Enfants en santé Manitoba, sans date), et le développement de l'offre de services et de programmes dans les écoles de la province est mis de l'avant.

Recommandation : Soutenir la santé mentale et le mieux-être des élèves vivant dans la pauvreté.

- Fournir un meilleur accès à des mesures d'aide en santé mentale respectueuses des cultures et à des pratiques qui tiennent compte des traumatismes. Cela comprend la redistribution du financement actuel et des ressources humaines de manière à procurer un accès facile et exempt d'obstacles à l'école aux élèves vivant dans la pauvreté.
 - Offrir un éventail de modes d'accès à des services en santé mentale respectueux des cultures (en personne, en ligne, par téléphone) afin de garantir l'accessibilité partout à Winnipeg, de même que dans les communautés rurales et du Nord.
 - Approfondir des programmes ciblés, comme le programme de mieux-être pour les Autochtones [Brighter Days](#) de Jeunesse, J'écoute (une formation en ligne, en anglais seulement, par modules pour les jeunes Autochtones).
- Garantir l'équité dans la prise de décisions entourant la répartition et la distribution des services de soutien clinique, en accordant un soutien accru aux écoles qui présentent les plus faibles indicateurs socioéconomiques.
- Prioriser les services cliniques dans la stratégie de planification de la main-d'œuvre du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.
- Poursuivre le financement de projets en santé mentale dans les écoles en puisant dans le Fonds des idées du personnel enseignant en priorisant les initiatives basées sur l'équité.
- Développer les composantes de santé mentale et de mieux-être dans le programme d'études provincial et dans les activités de perfectionnement professionnel pour tout le personnel enseignant et les dirigeants scolaires, particulièrement dans les communautés très défavorisées.
- Continuer de faire appel aux aînés et aux gardiens du savoir dans les écoles afin de procurer aux élèves un soutien bienveillant qui respecte leur culture.

3. Racisme et discrimination

Ce qu'on nous a dit

Les thèmes du racisme et de la discrimination ont fait surface dans le sondage effectué auprès d'élèves du secondaire et lors des rencontres en personne. Deux jeunes ont raconté ce qui suit :

[traduction libre] Les gens doivent vraiment voir les problèmes et constater que c'est injuste. Si vous êtes autochtone, vous avez automatiquement à vous battre, et vous devrez composer avec le racisme dès que les gens savent que vous êtes autochtone.

[traduction libre] Il y a de l'éducation à faire en classe sur les conséquences de la pauvreté, du racisme et de la discrimination.

Partout dans la province, des élèves ont fait état de relations solides avec des enseignants et des membres du personnel scolaire qui comprenaient le racisme et ses répercussions. Ces relations constituent un soutien pour les jeunes vivant dans la pauvreté. Certains ont évoqué des suggestions pour garantir une diversité au sein de la direction et du personnel enseignant, tout en donnant une formation sur la diversité et la culture à tout le personnel, enseignant ou non.

Si le sondage effectué auprès d'élèves du secondaire visait à recueillir de l'information sur la manière de mieux soutenir les élèves vivant dans la pauvreté, de nombreux commentaires racistes ont été formulés à leur égard de même qu'à l'égard des Autochtones. Ces commentaires montrent qu'un segment de la population étudiante au Manitoba ne comprend pas la pauvreté, ses causes profondes et ses conséquences. Il est nécessaire d'éduquer davantage les gens sur la pauvreté et le racisme dans notre province.

Ce qu'indiquent les recherches

Il existe un lien direct entre la pauvreté et le racisme (Silver, 2019), qui s'exprime par de la violence, de mauvais traitements et l'exclusion d'élèves en raison de leur appartenance à un groupe racial ou ethnique (Mishna et coll., 2020). Par conséquent, les élèves vivant dans la pauvreté sont plus susceptibles de sentir qu'ils ne sont pas en sécurité et d'avoir un faible sentiment d'appartenance (Glew et coll., 2005). Le racisme structurel existe dans les écoles, que ce soit sur le plan de la dotation en personnel, des programmes d'études, des budgets, des priorités stratégiques, des valeurs, du calendrier scolaire et des politiques (Juutilainen, 2017). L'on ne peut ignorer ses répercussions au sein de notre système d'éducation publique, sur les élèves et sur leur santé en générale et leur bien-être.

[traduction libre] Le racisme est un déterminant important de la santé et mine la santé physique et mentale, de même que le bien-être.

- Bureau de l'antiracisme, 2022.

Travaux en cours

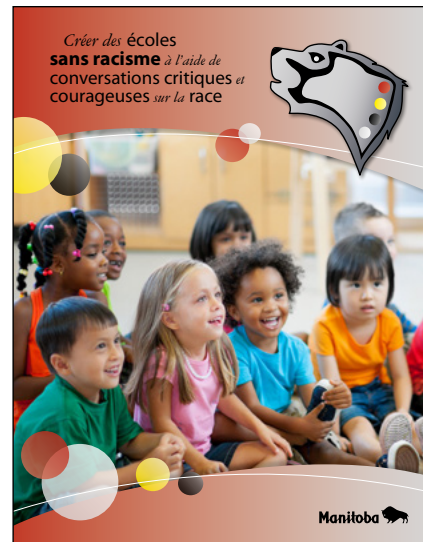
Dans le système de l'éducation comme dans d'autres secteurs, les dirigeants prennent de plus en plus conscience des conséquences du racisme sur les résultats scolaires et de l'importance de l'équité. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance en prend acte en élargissant sa vision afin qu'elle englobe tous les élèves et qu'elle revoie le mode de distribution des fonds. Le Ministère a préparé un nouveau cadre d'apprentissage pour guider l'élaboration du programme d'études et de l'évaluation. Ce cadre vise à promouvoir les droits de la personne et le sens civique en accordant une importance particulière à la perspective autochtone, aux pratiques favorisant l'inclusion, à la pluralité des genres et à l'antiracisme.

Publié en 2017 par le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, le document intitulé [Créer des écoles sans racisme à l'aide de conversations critiques et courageuses sur la race](#) est une ressource qui promeut les conversations sur le racisme afin de créer des classes et des écoles inclusives et équitables. Il met aussi en lumière l'expérience unique qu'ont du racisme les peuples autochtones du Canada. Le document fournit de l'information sur les répercussions du racisme, il reconnaît notre histoire commune et vise à stimuler le dialogue pour « contribuer à la réconciliation des Autochtones et de tous les Canadiens. »

Le Winnipeg Indigenous Executive Circle a rendu publics trois rapports sur l'équité en éducation. Intitulés *State of Equity In Education* (2019, 2020, 2021), ils promeuvent des stratégies fondées sur des données probantes pour développer et mettre en œuvre à Winnipeg des programmes éducatifs et des politiques équitables. Un rapport annuel sur les « appels à l'action » est publié pour rendre compte des progrès des divisions scolaires de Winnipeg à mettre en place des initiatives d'éducation fondées sur l'équité. Les résultats indiquent que les peuples autochtones sont sous-représentés à tous les paliers, y compris au sein de la haute direction et des commissions scolaires.

Comme le soulève le *Rapport du consultant*, il faut accroître la représentation des communautés minoritaires dans tous les postes de direction des écoles, des ministères, des organismes sans but lucratif, du système judiciaire et des établissements de soins de santé. Il est important que les enfants en particulier se reconnaissent dans le tissu de ces institutions qui cherchent à établir la confiance, car ils ont un contact régulier avec elles. Un intervenant a déploré le manque de diversité dans les systèmes et souligné l'importance d'y remédier : « **C'est tellement important de poser des questions comme "Si tu es un élève racisé ou autochtone, est-ce que ton enseignant a des traits semblables aux tiens?"; "Est-ce que ta directrice d'école te ressemble?"** ».

La Division scolaire de Seven Oaks a formulé une politique d'antiracisme pour reconnaître les répercussions du racisme et s'y attaquer, et veiller à rendre les activités scolaires et la prise de décisions plus équitables. Le Ministère travaille avec cette division scolaire, et d'autres qui ont entrepris une démarche semblable, à l'élaboration d'une politique d'antiracisme pour soutenir toutes les écoles et divisions, particulièrement les plus petites. Un cadre provincial servira de guide à nos systèmes pour préparer des plans d'action et de vérification de l'équité que recommande le regroupement *Equity Matters Coalition*. La Division scolaire de Winnipeg s'est engagée à créer un bureau de l'équité semblable à celui dont se sont dotées les plus grandes divisions scolaires de l'Ontario. Bien qu'une telle démarche soit sensée pour une grande division, il nous faut une stratégie provinciale adaptée au Manitoba.



Recommandation : Garantir un milieu d'apprentissage culturellement sûr, exempt de racisme et inclusif pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Faire en sorte que les mesures d'aide et services soient offerts de manière à préserver la dignité des élèves vivant dans la pauvreté (p. ex., pratiques de répartition fondées sur les besoins, accessibles, inclusives et sûres, qui ne risquent pas de stigmatiser les prestataires).
- Créer des politiques et pratiques d'embauche et de rétention du personnel favorisant l'inclusion des groupes en quête d'équité. Les candidatures d'enseignants autochtones, officiellement qualifiés ou non, devraient être prises en considération. Les décisions prises devraient tenir compte des recommandations formulées dans les rapports *State of Equity in Education* du *Winnipeg Indigenous Executive Circle*.
- Concevoir pour tout le personnel des contenus de perfectionnement professionnel sur la communication, la sécurisation culturelle, l'antiracisme et les pratiques pédagogiques inclusives, et en faire une activité obligatoire. Réfléchir à l'établissement de partenariats entre le gouvernement, les divisions scolaires, la *Manitoba Teacher's Society* et des organismes communautaires.
- Examiner les programmes d'études actuels pour déterminer comment y intégrer l'enseignement de notions sur la pauvreté, ses conséquences et ses causes profondes, et créer un climat d'empathie, sensibiliser le plus grand nombre et réduire la stigmatisation.
- Élaborer et mettre en place une politique provinciale d'antiracisme pour toutes les divisions scolaires afin de procurer aux élèves vivant dans la pauvreté d'autres moyens de signaler et de réduire les incidents liés au racisme et à la discrimination. Cela comprend le renforcement de contenu sur l'antiracisme dans le programme d'études pour tous les niveaux scolaires.
- Poursuivre la mise en œuvre de *Mamàhtawisiwin — Les merveilles de notre héritage : Un cadre politique en matière d'éducation autochtone* dans toute la province.
- Poursuivre la collecte d'information sur le vécu à l'école d'élèves vivant dans la pauvreté afin de mieux comprendre leurs préoccupations concernant le racisme et la discrimination et d'y remédier. Cette information pourrait être recueillie lors d'un recensement provincial annuel des élèves de maternelle à 12^e année (comme le font l'Ontario et l'Alberta).

4. Transport

Le transport constitue souvent un obstacle à l'éducation pour de nombreux élèves. Si certains y ont accès (voir la Loi sur les écoles publiques), d'autres élèves ne peuvent compter sur les transports publics, qui ne sont pas forcément offerts ou abordables dans toutes les communautés, ce qui limite l'accessibilité à l'école pour des élèves. Les difficultés que vivent à cet égard des élèves et des familles varient selon leur lieu de résidence.

Ce qu'on nous a dit

Lors des consultations, les élèves ont désigné le manque d'accès à des moyens de transport et leur coût comme des obstacles à la fréquentation de l'école pour celles et ceux qui vivent dans la pauvreté. Les élèves des communautés rurales sont les plus touchés. Certains ont mentionné que leur assiduité scolaire s'améliorerait s'ils disposaient de billets de bus gratuits ou s'ils avaient accès à un moyen de transport gratuit.

Une élève a parlé du besoin de transport après les heures de classe.

[traduction libre] Offrez un transport ou du voiturage à ceux qui assistent aux séances de tutorat, et des endroits où étudier après les heures de classe, parce que l'école est moins sûre à ce moment de la journée.

- Une élève du secondaire lors de la séance de consultation organisée à Winnipeg

Lors d'une rencontre virtuelle avec des intervenants, l'un d'eux a fait une présentation sur la barrière que constitue le transport.

[traduction libre] On nous dit que le coût du transport jusqu'à l'école pour les élèves de 12 ans et plus est un obstacle important... Certaines familles doivent choisir entre dîner ou prendre l'autobus.

-Intervenant lors d'une rencontre virtuelle

Les jeunes comme les intervenants considèrent la question du transport comme un obstacle important à la fréquentation scolaire, à la participation et à la réussite des élèves vivant dans la pauvreté, et ce, partout au Manitoba. L'accessibilité et l'abordabilité ont été mentionnées comme des composantes critiques par des membres de la communauté.

Ce qu'indiquent les recherches

Le transport est un obstacle qui rend l'accès à l'éducation inéquitable pour les élèves qui vivent dans la pauvreté (Birioukov, 2020). Les recherches ont montré un lien entre le manque de transport vers l'école — en raison du coût, de la localisation et de l'accessibilité — et l'absentéisme. Le taux d'absentéisme des élèves vivant dans la pauvreté est plus élevé dès lors qu'ils entrent à l'école secondaire parce qu'ils ne sont plus admissibles au service de transport auquel ils avaient droit à l'école primaire. À l'inverse, les élèves qui ont accès à un service de transport sont plus susceptibles de fréquenter l'école (Gottfried, 2017).

Lors des consultations entourant la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté, des participants ont parlé de l'importance des transports publics, des difficultés qu'entraîne le fait d'avoir un revenu limité et du choix que certains doivent faire entre satisfaire des besoins essentiels et se déplacer (Finances Manitoba, 2018).



Travaux en cours

Selon la [Loi sur les écoles publiques](#) :

- Le transport doit être assuré pour les élèves qui ne résident pas dans la ville ou la communauté où se trouve l'école la plus proche et dont l'offre de service correspond à leurs besoins. L'école devrait être accessible par un trajet d'autobus scolaire approuvé.
- Les divisions scolaires doivent assurer le transport des élèves qui, en raison d'une incapacité physique, ne peuvent se rendre à l'école à pied.
- Les divisions scolaires peuvent fournir le transport et recevoir un financement pour les élèves de maternelle à 6^e année qui doivent parcourir plus de 1,6 km pour se rendre à l'école, ou pour les élèves de 7^e à 12^e année qui doivent parcourir plus de 1,6 km pour accéder à un mode de transport public.

Au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, la Section du transport des élèves indique que de nombreuses divisions scolaires proposent un transport moyennant des frais de services pour les élèves non admissibles qui habitent à moins de 1,6 km de l'école. Certaines divisions scolaires fournissent un service de transport aux élèves de maternelle à 6^e année qui vivent dans la pauvreté moyennant la présentation d'un état du revenu familial. Il est certainement possible de réduire ces coûts. Le District scolaire de Mystery Lake, par exemple, a une entente avec la Ville de Thompson selon laquelle les élèves peuvent prendre le bus gratuitement.

L'amélioration de l'équité du réseau de transport est l'une des priorités du plan de mise en application de la Stratégie de réduction de la pauvreté de Winnipeg. Un éventail de tarifs élargi et l'établissement de partenariats avec des groupes communautaires qui soutiennent les gens à faible revenu, afin d'accroître l'accès au programme WINNpass, sont d'importants volets du plan. Nous ne pouvons affirmer avec certitude que la Ville de Brandon dispose de programmes semblables. Il existe néanmoins des possibilités de partenariat.

Recommandation : Améliorer l'accès au transport pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Revoir et modifier la Loi sur les écoles publiques afin de s'assurer que les politiques offrent des services de transport accessibles à tous les élèves vivant dans la pauvreté. Revoir la distance requise (1,6 km) pour être admissible au transport afin d'offrir plus de flexibilité aux élèves vivant dans la pauvreté. (Dans sa version actuelle, la Loi sur les écoles publiques mentionne d'autres groupes, comme les jeunes ayant des besoins additionnels, mais ne dit rien au sujet des élèves vivant dans la pauvreté.)
- Songer à offrir d'autres modes de transport dans les communautés rurales et du Nord, où l'offre de transport public est inexistante et les conditions météorologiques, extrêmes.
- Dans les communautés servies par un service de transport collectif, rechercher ou maintenir des partenariats publics et privés afin d'offrir des titres de transport gratuits à tous les élèves vivant dans la pauvreté. Ces partenariats peuvent viser tous les paliers de gouvernement (p. ex. le ministère des Familles [Aide à l'emploi et au revenu], la Ville de Winnipeg et la Ville de Brandon).

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville de Winnipeg — Plan de mise en application (automne 2021–printemps 2023)

- Maintenir et étendre le programme de laissez-passer de transport en commun pour les personnes à faible revenu (WINNpass), et réfléchir à l'introduction de produits tarifés additionnels, comme le titre de transport pour un passage, afin d'accroître l'accessibilité au programme pour les personnes qui n'ont pas les moyens de s'offrir un titre mensuel.
- Programme pilote Transit Pass. Étudier et commenter une esquisse de projet pilote en partenariat afin d'offrir des titres de transport gratuits aux jeunes qui, en raison de leur âge, cessent d'être pris en charge.
- Continuer d'améliorer les services de la Régie des transports de la Ville de Winnipeg et ceux de Winnipeg Transit Plus pour les personnes handicapées, notamment l'offre de services et la planification de trajets pour des régions plus défavorisées.
- Travailler avec les organismes communautaires et les refuges, particulièrement ceux qui œuvrent auprès des jeunes à risque et des femmes autochtones, des jeunes filles et des personnes LGBTQ* afin de les sensibiliser à la politique sur les besoins émergents en matière de transport. Dans le cadre de cette démarche, veiller à maintenir une communication ouverte à l'égard des besoins et difficultés des personnes itinérantes en matière de transport.
- Promouvoir régulièrement le service d'« arrêt sur demande » et la campagne « See something, say something » (Vous voyez quelque chose? Signalez-le!) dans les autobus de Winnipeg afin d'accroître la sécurité des femmes autochtones, des jeunes filles et des personnes LGBTQ* qui les utilisent. (Appel à la justice 4.4, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées)
- Explorer les possibilités de partenariat pour arrimer les services de la Régie des transports de la Ville de Winnipeg et les programmes de raccompagnement à pied ou en véhicule de même qu'avec les patrouilles de sécurité communautaire afin d'améliorer la sécurité des femmes autochtones, des jeunes filles et des personnes LGBTQ* lors de leurs déplacements dans la ville et ses environs. (Appel à la justice 4.4, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées)

Solutions relevant de divisions scolaires

Certaines divisions scolaires versent un financement à des écoles pour des jetons de bus ou participent financièrement à procurer des titres de transport à des jeunes qui, autrement, n'auraient pas les moyens de se les payer.

Autres avenues communautaires

En marge des transports publics, d'autres formules existent, telles des coopératives, des navettes et des programmes de covoiturage pour contourner les obstacles aux déplacements dans les communautés.

5. Technologies

Ce qu'on nous a dit

Les appareils électroniques et les connexions sans fil deviennent de plus en plus incontournables pour participer aux activités en classe, en personne ou virtuellement. Des problèmes systémiques nuisent à l'équité numérique dans les communautés et les écoles manitobaines.

Des participants aux consultations ont évoqué les lacunes technologiques qui constituent un obstacle à l'éducation pour les élèves vivant dans la pauvreté. Les conclusions des consultations montrent que l'accès à des appareils et à la connectivité est un enjeu bien plus grand pour les jeunes Autochtones et les nouveaux arrivants que pour leurs pairs. Les élèves vivant dans les communautés du Nord ont souligné la nécessité de disposer d'une connexion Internet fiable.

Ce qu'indiquent les recherches

Bien que le Canada soit l'un des pays les plus « branchés » dans le monde, les communautés du nord du Manitoba ont peu accès à Internet. Selon Statistique Canada, 95 % des Canadiens issus du quartile de revenu de ménage le plus élevé ont accès à Internet, contre 62 % de ceux qui proviennent du quartile de revenu de ménage le moins élevé (2021).

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'accès inéquitable aux technologies et à la connectivité à Internet lorsque les écoles sont passées à l'apprentissage à distance (Beaunoyer et coll., 2020). Des chercheurs confirment que l'accès aux technologies n'est pas équitable, selon diverses variables sociodémographiques, et qu'en raison du prix élevé des appareils et de l'accès Internet, ces inégalités peuvent creuser l'écart de scolarisation pour les élèves vivant dans la pauvreté (Beaunoyer et coll., 2020).

Le rapport d'audit du Bureau du vérificateur général concernant la riposte à la pandémie de la maternelle à la 12^e année (2022) relève que **« dans les communautés où la connectivité à Internet n'est pas fiable ou dans le cas des familles confrontées à des obstacles socioéconomiques à l'accès et à l'utilisation de la technologie, les élèves et, dans certains cas, les éducateurs étaient systématiquement désavantagés »** (Vérificateur général du Manitoba, 2022).



Les extraits ci-dessous, tirés du compte-rendu des consultations entourant la nouvelle école secondaire provinciale en ligne (*Ce que nous avons entendu*, 2022), s'appliquent aussi au présent rapport :

- Des dirigeants scolaires de partout dans la province ont souligné que l'accès à une connexion Internet demeurerait un défi pour un grand nombre d'élèves et d'éducateurs. Malgré certains progrès réalisés dans quelques divisions scolaires, la connectivité demeure un obstacle à l'apprentissage en ligne pour d'autres. L'absence d'une infrastructure robuste et fiable peut nuire à la capacité du personnel enseignant de réagir en temps réel et de faire participer les élèves durant l'enseignement en ligne.
- Des participants ont recommandé que des mesures de soutien en matière de technologies et de connectivité à Internet fassent partie de l'élaboration d'une école secondaire provinciale en ligne. Il y aurait lieu également de prendre en considération les obstacles auxquels se butent tous les élèves en matière d'accès à Internet et aux technologies, particulièrement dans les régions où la connectivité est instable et où la disponibilité et l'abordabilité de l'équipement informatique sont incertaines, et dans les foyers où les élèves n'ont pas accès à un endroit sûr et calme pour apprendre. Enfin, des dirigeants scolaires recommandent que les logiciels et applications utilisés soient les mêmes d'une division scolaire à l'autre, pour en faciliter l'accès et l'utilisation.

Travaux en cours

À l'automne 2021, le gouvernement du Manitoba signait un protocole d'entente avec Xplornet Communications inc. afin de procurer des services Internet haute vitesse à plus de 125 000 Manitobains de communautés mal ou non desservies. L'entente procure des services à large bande à près de 30 Premières Nations et quelque 270 communautés rurales et du Nord. Elle permet en outre de fournir des services de téléphonie cellulaire dans 350 communautés.

Des pratiques ont été introduites durant la pandémie, afin de réduire les difficultés entourant l'accès à Internet et d'améliorer l'accès aux technologies pour les résidents de régions non desservies et les personnes n'ayant pas les moyens d'en assumer les coûts. Par exemple, des ordinateurs portatifs et des appareils ont été prêtés à des élèves, des points d'accès sans fil ont été installés dans des stationnements d'écoles et des élèves ont eu accès au service Starlink (Internet haute vitesse à large bande pour les régions éloignées et rurales).

Le Ministère inaugurera une nouvelle école secondaire en ligne en septembre 2023 afin que des élèves de partout dans la province puissent profiter des richesses de l'éducation publique, particulièrement ceux qui n'ont pas accès à une école locale. En se tournant vers les solutions hors-ligne pour les apprenants aux prises avec des problèmes de connectivité, ces élèves continueront de recevoir un apprentissage de grande qualité et pourront obtenir tous les crédits exigibles pour le diplôme d'études secondaires, même s'ils ont fait l'éducation à la maison jusqu'à la 9^e année. L'école secondaire en ligne tirera profit de l'héritage d'InformNet, une formule d'apprentissage en ligne régie depuis 25 ans par les divisions scolaires de St. James-Assiniboia et Pembina Trails. Leur leadership et leur coopération rendent maintenant possible le déploiement de cette école dans toute la province.

Recommandation : Soutenir l'équité numérique en améliorant l'accessibilité aux technologies pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Allouer un financement équitable pour l'achat d'appareils à l'intention d'élèves vivant dans la pauvreté. Il peut s'agir d'augmenter la capacité des programmes de prêt d'ordinateurs et d'offrir aux élèves vivant dans la pauvreté un soutien technique après les heures de classe pour du dépannage et des réparations, entre autres.
- Réduire les risques associés à un accès élargi aux appareils, dont l'exploitation et l'abus par divers moyens en :
 - sensibilisant les élèves et en les éduquant sur ces risques;
 - avertissant les personnes qui en ont la garde;
 - mettant à jour les paramètres de confidentialité et de sécurité;
 - exerçant une surveillance des contenus consultés;
 - reconnaissant les signes d'abus.
- Il y a lieu de réfléchir à des partenariats avec des organismes communautaires et au rôle que pourraient jouer ceux-ci pour veiller à l'utilisation sans danger des technologies à l'extérieur des heures de classe.
- Établir des partenariats avec des fournisseurs de services afin d'étendre l'accès Internet abordable dans les communautés rurales et du Nord. On devrait miser sur des partenariats avec des fournisseurs de services afin de procurer l'accès Internet gratuit ou à faible coût aux communautés et aux écoles très défavorisées.
- Promouvoir les programmes existants en vue d'étendre l'accès à Internet, dont les suivants :
 - L'initiative « Familles branchées » du gouvernement du Canada, conçue pour aider les familles à faible revenu à recevoir des services Internet abordables.
 - Le Fonds pour la large bande universelle créé dans le cadre du programme fédéral « La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité ».

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Technologie accessible

Comme le rappelle le guide pour les écoles *Apportez votre appareil*, l'équité est une préoccupation primordiale en matière d'accès à des appareils, et la recherche de solutions équitables pour tous les élèves n'est pas toujours une priorité pour certaines écoles.

Grâce à un partenariat avec Ordinateurs pour les écoles Manitoba et le bureau manitobain de la Société Internet, le programme communautaire d'informatique North End Connect aide les résidents de ce quartier à obtenir l'accès gratuit à un ordinateur.

Accès communautaire à une connexion Internet

La Division scolaire Frontier a choisi Starlink, un exploitant indépendant, pour procurer une connexion améliorée aux communautés éloignées et du Nord.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Technologies exigibles pour l'école à distance

Devant les problèmes d'iniquité numérique et d'accessibilité, plusieurs divisions scolaires, organismes et gouvernements ont équipé les élèves défavorisés d'appareils, tels des ordinateurs et des tablettes numériques, et d'un accès Internet, ou ont organisé l'enseignement selon divers modes de transmission ([OECD, 2020](#)).

6. Mesures d'aide pour les élèves autochtones

Ce qu'on nous a dit

Au cours des rencontres et entrevues, la question des mesures d'aide pour les élèves autochtones vivant dans la pauvreté a fait surface à de nombreuses reprises. Les mesures d'aide ci-dessous sont les catégories que les élèves auto-déclarés autochtones ont nommées le plus souvent :

- Donner accès gratuitement à de la nourriture;
- Fournir les biens de base, dont des vêtements et des fournitures scolaires;
- Écouter, aider et éduquer les élèves et le personnel sur la pauvreté;
- Instaurer un environnement sûr et accueillant pour les Autochtones, c'est-à-dire un milieu exempt de racisme et de discrimination où la notion de colonialisme est bien comprise;
- Enseigner les cultures, les langues et l'histoire des peuples autochtones;
- Faire en sorte que les classes témoignent d'une présence autochtone;
- Accueillir des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles.

Dans l'ensemble, on nous a dit que les élèves autochtones qui vivent dans la pauvreté composent avec des obstacles concomitants. Il n'y a pas de solution facile, mais un bon point de départ consiste à imaginer d'autres voies vers la réussite et à pouvoir compter sur des dirigeants scolaires courageux qui appuient des programmes ayant déjà fait leurs preuves.

Lors des consultations, des intervenants ont abondamment parlé de l'importance de l'éducation autochtone, de l'apprentissage des cultures, des cérémonies et des langues des Premières Nations, et de l'apprentissage sur le terrain pour mieux soutenir les élèves autochtones.

[traduction libre] Il y a peut-être des occasions d'intégrer plus d'apprentissage sur le terrain et d'enseignement culturel dans le système scolaire. On dirait que ça se fait de façon ponctuelle, lorsque ça intéresse des enseignants ou qu'ils prennent l'initiative de le faire...

– Séance interministérielle

[traduction libre] ... le programme d'études de langue anglaise est écrit pour les jeunes issus de la population générale, pas pour les jeunes des Premières Nations.

- Un intervenant lors de la séance consacrée aux apprenants autochtones

[traduction libre] Qu'est-ce qui pourra soulager la pauvreté? Ça commence vraiment par un leadership courageux.

- Un éducateur lors d'une séance axée sur les solutions intersectorielles

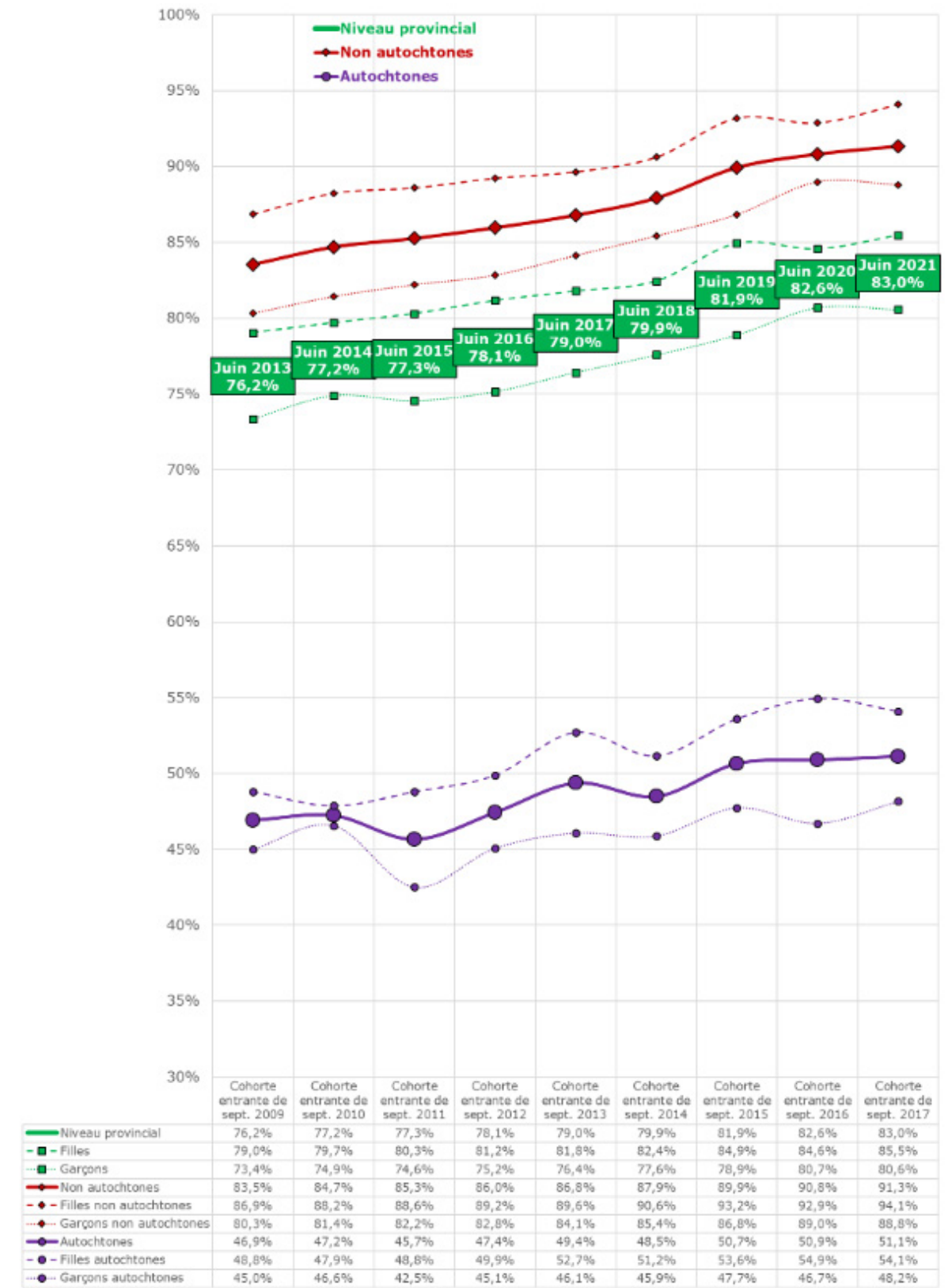
Ce qu'indiquent les recherches

Les répercussions de la pauvreté sont difficiles pour tous les enfants et adolescents, mais elles sont plus grandes encore chez ceux qui sont autochtones. Les Autochtones au Canada continuent de souffrir, à divers égards, d'inégalités plus grandes qui ont une incidence sur leur vie. Par conséquent, leur santé en paie un prix plus lourd comparé aux Canadiens non autochtones.

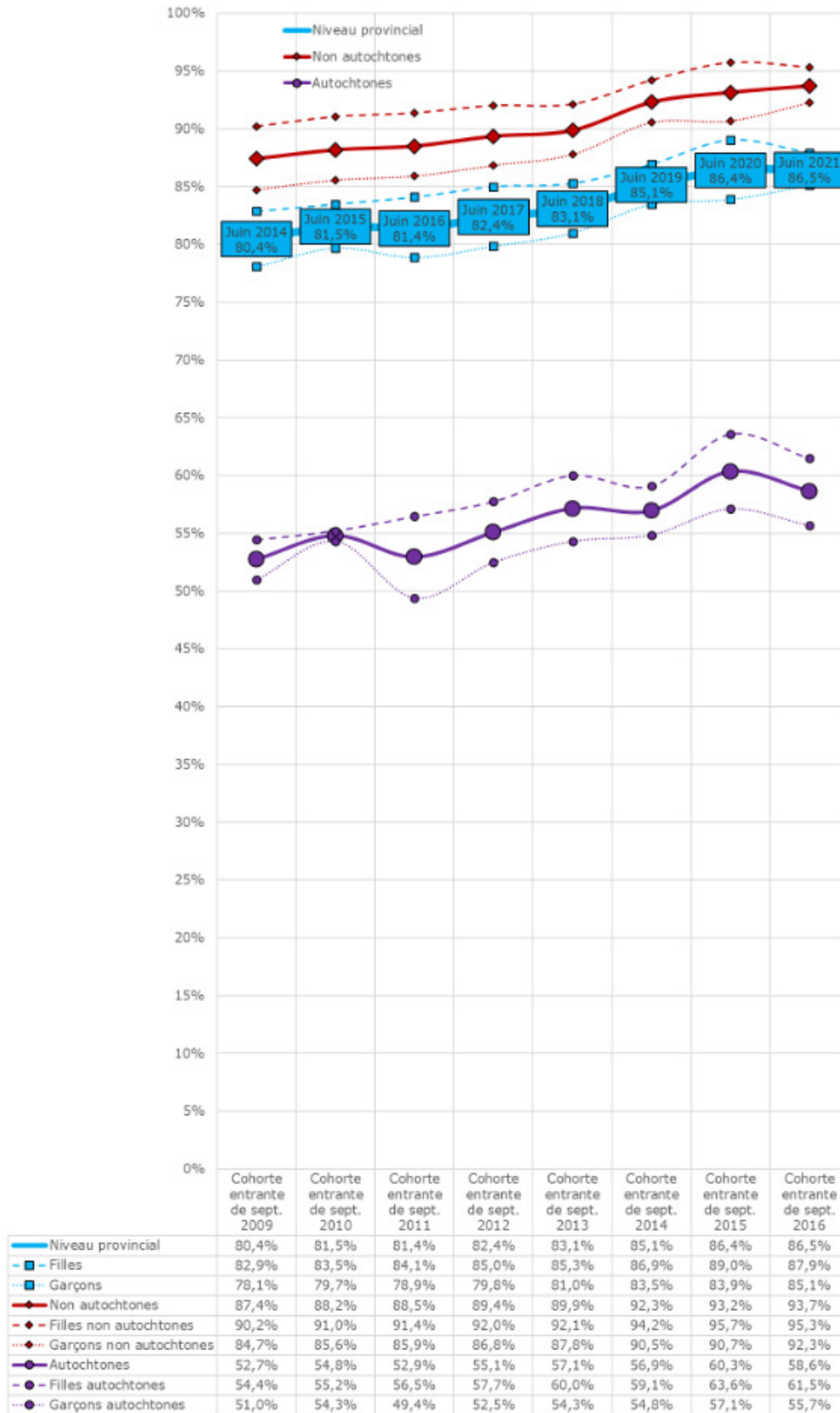
Le Manitoba compte l'une des plus grandes populations autochtones au Canada (175 020 en 2016, puis 187 890 en 2021) et l'une de celles qui connaissent la croissance la plus rapide (Statistique Canada, 2022). Des recherches indiquent qu'à leur entrée à l'école, certains enfants autochtones accusent un retard dans au moins un des cinq domaines de développement de la petite enfance (Halseth et Greenwood, 2019). Cet aspect est particulièrement pertinent dans la mesure où le Manitoba compte le pourcentage le plus élevé au pays d'enfants autochtones vivant dans la pauvreté (Campagne 2000, 2021).

Des études ont montré que le statut socioéconomique est une importante variable explicative pour mesurer les déterminants sociaux de la santé et des résultats scolaires. Au Manitoba, les enfants autochtones qui grandissent dans la pauvreté accusent un retard dans leurs apprentissages (parfois dès l'âge de cinq ans) lorsqu'on les compare aux enfants non autochtones (EDI, 2022). L'écart de rendement — il serait plus juste de parler d'inégalité des chances — qui existe entre les élèves autochtones et non autochtones est observable de la maternelle à la 12^e année. Les données qui suivent indiquent les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires en quatre, cinq et six ans selon le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance (*Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, 2022*).

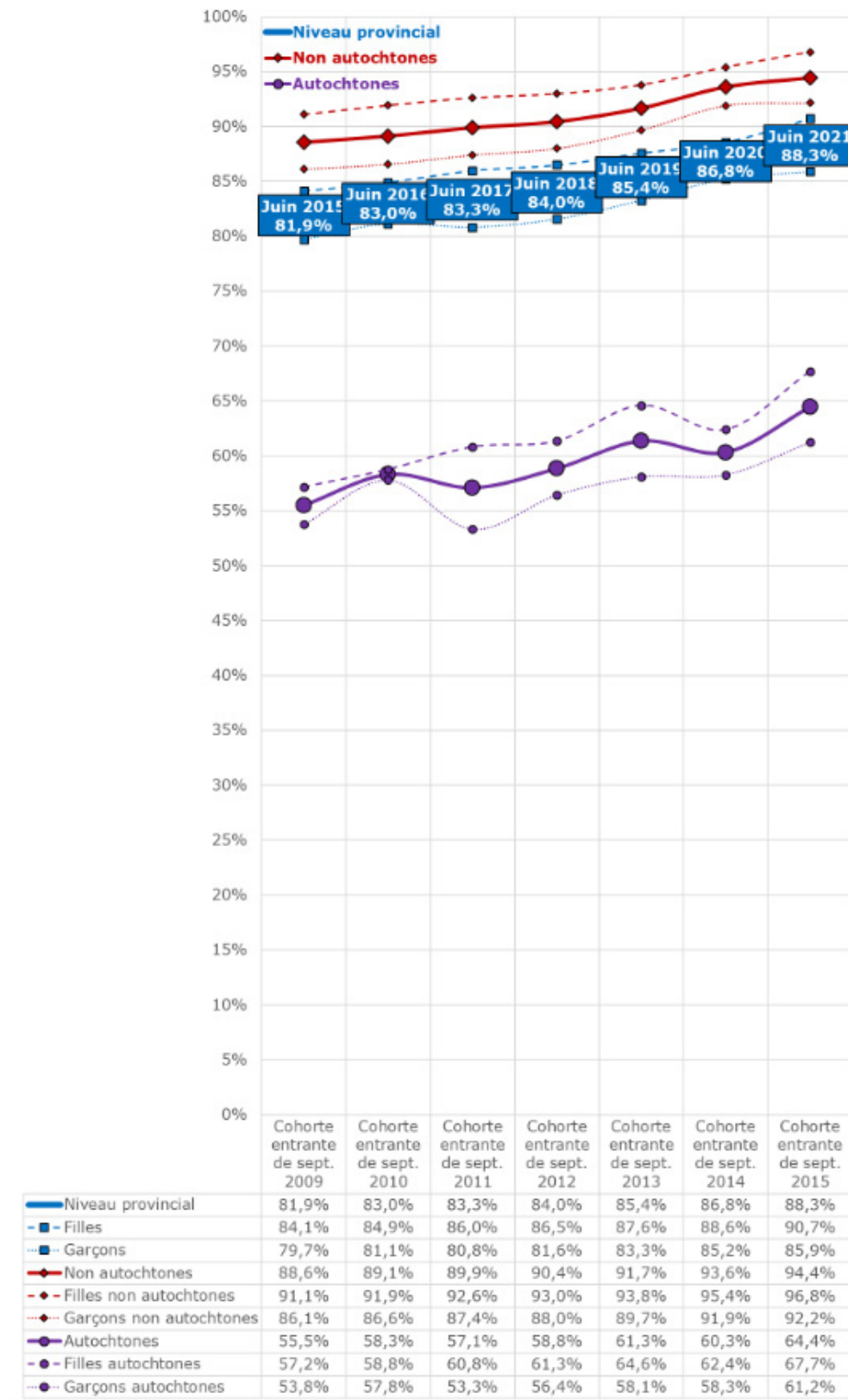
Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires en quatre ans



Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires en cinq ans



Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires en six ans



Les personnes qui ne sont pas autochtones doivent en apprendre davantage sur les causes historiques qui expliquent cet écart. Leur manque de connaissances historiques entraîne des conséquences pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, et pour l'ensemble du Canada. Le cadre politique du Manitoba en matière d'éducation autochtone (Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba, *Mamàhtawisiwin*, 2022) est un outil pour soutenir l'éducation sur l'histoire de la colonisation et les façons d'être et de faire pour les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits.

[traduction libre] La réconciliation doit créer une société plus équitable et inclusive en comblant les écarts relatifs aux résultats sur les plans sociaux, économiques et de la santé qui existent entre les Canadiens autochtones et non autochtones.

- *Principes de réconciliation (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2019)*

Travaux en cours

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba s'est engagé à travailler de concert avec les dirigeants, des organismes et les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits à l'amélioration des résultats scolaires et à donner une éducation de grande qualité répondant aux besoins de tous les élèves.

Au sein du Ministère, la Direction générale de l'inclusion des Autochtones assure le leadership et la coordination des initiatives relatives à l'éducation et à la formation des Autochtones, dont les suivantes :

- Création de ressources pour soutenir l'éducation sur notre véritable histoire, dont les chapitres portant sur les pensionnats et les traités.
- Prestation d'ateliers culturels et de formation sur la lutte contre le racisme à l'intention des écoles, des parents, des éducateurs, des établissements d'enseignement postsecondaire, des ministères et des organismes communautaires;
- Coordination de la formation sur le savoir-faire culturel *A Journey from Cultural Awareness to Cultural Competency* (de la sensibilisation à la compétence culturelle) offerte aux divisions scolaires et aux écoles des Premières Nations, en partenariat avec le *Manitoba First Nations Education Resource Centre*;
- Participation aux recherches axées sur les Autochtones et promotion;
- Coordination de séances réunissant des intervenants en éducation et des intervenants autochtones concernant les orientations stratégiques en matière d'éducation et de formation;

- Versement de subventions pour l'initiative [Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones](#) et le [Programme des écoles communautaires](#);
- Lancement de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles, qui s'est étoffée en 2022 pour fournir du financement à toutes les divisions et tous les districts scolaires.

En 2022, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance inaugurerait *Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage — Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*. Ce cadre soutient la réussite holistique des apprenants métis, inuit et membres des Premières Nations en aidant les éducateurs à intégrer les langues, les cultures et les identités autochtones à leur enseignement et à leurs pratiques pédagogiques. Quatre stratégies sous-tendent le cadre :

- Favoriser la participation authentique;
- Mettre les élèves au centre des préoccupations;
- Comprendre les visions du monde, les valeurs, les identités, les traditions et les modes de vie contemporains;
- Instaurer un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux de la culture.

Ce cadre est très bien reçu, et des formations et consultations récentes ont permis la création d'une nouvelle trousse qui sera diffusée prochainement. Il est également appliqué à l'apprentissage de la petite enfance et à la garde d'enfants.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a en outre haussé à 2,2 millions de dollars le financement pour étendre l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles à toutes les divisions scolaires de la province. Cette initiative soutient les élèves, les éducateurs et les familles dans leur apprentissage de l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits, de leur culture, de leurs valeurs traditionnelles, de leurs langues, de leurs modes de vie contemporains de même que de leurs systèmes de savoirs traditionnels, et ce, dans tous les milieux d'apprentissage. En 2022, un symposium soulignait la réussite de l'initiative, et l'élan ne se dément pas.

Recommandation : Fournir un système d'éducation qui favorise l'inclusion des Autochtones par son programme d'études, sa programmation et son personnel enseignant.

- Prioriser les efforts de recrutement et de rétention afin d'augmenter les effectifs d'enseignants autochtones et d'enseignants de langues autochtones. Cette démarche devrait comprendre des partenariats et une planification avec les établissements d'enseignement postsecondaire.
- Développer des initiatives qui favorisent l'intégration de systèmes de savoir traditionnels autochtones pour les jeunes Autochtones :
 - des programmes d'accompagnateurs vers l'obtention du diplôme;
 - des conseillers culturels permanents;
 - des programmes d'immersion en langues autochtones (M à 12).
- Élaborer des programmes additionnels et des crédits spéciaux (M à 12) qui mettent l'accent sur des façons d'être, de savoir, de faire et d'apprendre des Autochtones, notamment par des cérémonies. L'éducation aux traités et l'apprentissage sur le terrain en font partie, comme l'indique le *Cadre politique en matière d'éducation autochtone*. Au niveau secondaire, ces cours devraient donner droit à des crédits.
- Travailler de concert avec les communautés de Premières Nations pour soutenir les élèves autochtones afin qu'ils reçoivent une éducation de grande qualité, où que se trouve l'école qu'ils fréquentent, au moyen d'ententes de mobilité et par la création d'un système d'information provincial unique sur les élèves.
- Continuer d'appuyer et de financer l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles afin d'en garantir le financement adéquat et la pérennité.
- Collaborer avec le groupe MALS (*Manitoba Aboriginal Languages Strategy*) afin de concevoir une approche pour mettre en place des cours de langues autochtones (celles des Premières Nations, des Métis et des Inuits) donnant droit à des crédits au secondaire.
- Continuer à rendre compte, dans le rapport annuel, des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires après quatre et six ans pour les élèves autochtones et non autochtones, afin de stimuler une diversité de parcours vers la réussite. Les données devraient servir à renseigner les écoles sur la planification et la distribution des ressources.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones

L'initiative **Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones** est conçue pour rehausser la participation des parents autochtones dans l'éducation de leurs enfants. De nombreuses activités de cette initiative visent la relation des parents autochtones avec l'école et la qualité de leurs communications.

Le financement aidera les écoles à établir des programmes et des partenariats avec les parents et la communauté, lesquels contribuent à la réussite scolaire des élèves autochtones. On dénombre actuellement 38 projets dans 18 divisions scolaires du Manitoba.

Éducation favorisant l'inclusion des Autochtones : l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles et *Mamàhtawisiwin* — Les merveilles de notre héritage : Un cadre politique en matière d'éducation autochtone

Mamàhtawisiwin (mâ mâ tâ wi si win) et l'Initiative des aînés et gardiens du savoir dans les écoles renforcent l'intégration dans les classes des façons d'être, de savoir, de faire et d'apprendre des Autochtones. *Mamàhtawisiwin* est la pierre d'assise sur laquelle repose la réussite holistique des apprenants issus des Premières Nations et des peuples métis et inuit en aidant les éducateurs à incorporer les enseignements, la culture et les langues autochtones dans leur pratique.

L'Initiative des aînés et gardiens du savoir dans les écoles a été mise en œuvre dans 33 sites et 11 divisions scolaires.

Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones

La **Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones** est distribuée dans 37 divisions scolaires pour aider celles-ci à fournir une programmation ciblant particulièrement le renforcement des compétences des élèves autochtones en littératie et numératie et intégrant les perspectives autochtones et les connaissances culturelles aux programmes d'études de même que dans les classes et les activités scolaires. Les divisions scolaires utilisent la subvention pour la dotation en personnel et l'acquisition de ressources pour les enseignants et les élèves.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Initiative de la famille Martin

Le Programme Jeunes entrepreneurs autochtones est conçu pour améliorer les compétences des élèves en mathématiques commerciales, en anglais, en commercialisation de même qu'en matière de technologies de l'information et des communications, et ce, afin d'améliorer le taux d'obtention de diplôme. Un programme de deux crédits, en 11^e et 12^e année, présente du contenu relatif à l'entrepreneuriat autochtone, dont des études de cas, des stratégies d'enseignement et des exemples de chefs d'entreprise autochtones prospères du Canada.

Le Ministère appuie quatre projets du Programme Jeunes entrepreneurs autochtones aux écoles secondaires Children of the Earth et Gordon Bell (Division scolaire de Winnipeg), Grand Rapids School (Division scolaire Frontier) et Major Pratt School (Division scolaire Park West en partenariat avec la première nation de Waywayseecappo).

Projet d'écoles modèles en littératie

Le **Projet d'écoles modèles en littératie à l'école de la première nation de Waywayseecappo** (de la maternelle à la 8^e année), dans la Division scolaire Park West, mis en place en 2016, donnait sur place aux enseignants participants du perfectionnement professionnel intensif et continu en mettant l'accent sur le rehaussement des attentes pour les élèves et les enseignants dans les domaines de l'enseignement de la langue orale, de la lecture et de l'écriture, et de l'évaluation au service de l'enseignement. Le financement contribue à payer les salaires des membres de l'équipe de recherche, la technologie éducative et les ressources pédagogiques en classe.

Entente de partenariat Waywayseecappo-Park West

En 2010, la première nation Waywayseecappo et la Division scolaire Park West convenaient d'une première entente de partenariat. Le 1^{er} juillet 2022, l'entente sur l'éducation a été renouvelée pour quatre ans. Les principales priorités portent sur les langues, les cultures et le savoir autochtones, de même que sur la véritable histoire des peuples autochtones.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Initiatives pour l'obtention d'un diplôme

Nutana Collegiate (Saskatoon, SK)

Une école secondaire communautaire unique où élèves, membres du personnel et partenaires communautaires travaillent de concert. De plus, l'école Nutana propose de la formation d'appoint aux étudiants de 18 à 21 ans, du perfectionnement et de l'apprentissage par l'expérience, des programmes communautaires, des cours en tourisme et un service d'orientation professionnelle et de counselling, et des cours d'été. Les élèves trouvent sur place un éventail de services qui ne sont généralement pas offerts, dont un service de garde, un centre d'aide parent-élève, de l'intervention en santé mentale et dépendances, et la présence d'une coordonnatrice communautaire.

Morningstar, R.B. Russell Vocational High School (Winnipeg, MB)

Ce programme winnipegois s'inspire de celui du collège Nutana. Un réseau novateur de systèmes de soutien de l'élève et de la famille qui autonomise les élèves en leur donnant les moyens de réussir et d'obtenir leur diplôme. L'appariement de services améliore les résultats pour les élèves et leurs familles. Le programme fournit des services selon l'approche wrap-around aux jeunes ayant besoin de soutien à plusieurs égards en leur donnant accès sur place à divers professionnels : travailleur de soutien en santé mentale, psychologue scolaire, tutorat et conseiller en toxicomanie. Le gouvernement du Manitoba, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, le Service de police de Winnipeg et l'Aide à l'emploi et au revenu comptent parmi les partenaires.

Initiative autochtone pour l'obtention d'un diplôme

Braided Journeys, Graduation Program (Edmonton Catholic School Board)

À la fois un programme et un centre de soutien pour les élèves, Braided Journey propose un milieu bienveillant, accueillant et positif où les élèves autochtones se reconnaissent et voient leurs contributions et leur culture représentées et célébrées de façon respectueuse. Dans chaque centre, les élèves trouvent des services de soutien scolaire et d'orientation professionnelle, apprennent sur la culture, développent leurs compétences en leadership, et bénéficient de mesures de soutien à la transition, d'encouragements et de conseils pour les guider dans leur parcours scolaire. La programmation de Braided Journey vise à aider les jeunes membres des Premières Nations et des peuples métis et inuit à devenir des leaders inspirants, visionnaires et actifs.

Écoles modèles

La Division scolaire de Winnipeg a inauguré l'école secondaire Children of the Earth et l'école Niji Mahkwa en 1991 et 1993 respectivement. Le programme que proposent ces écoles s'articule autour des cultures et des langues autochtones (c'est-à-dire, crie et ojibway).

7. Mesures d'aide aux enfants pris en charge

Ce qu'on nous a dit

Les répondants qui se sont déclarés comme enfants pris en charge dans le sondage effectué auprès d'élèves du secondaire ont mis en lumière différents besoins : soutien additionnel de la part d'adultes de confiance, apprentissage étendu des compétences essentielles, stabilité accrue à l'école et préservation de l'identité et des cultures autochtones. Des changements aux Services à l'enfant et à la famille ont été avancés : faire en sorte que l'avis des enfants soit davantage entendu lors des placements, qu'il y ait moins d'appréhension, que les travailleurs soient mieux formés à la sensibilité culturelle et que les mesures de soutien soient plus cohérentes. Des élèves et des intervenants ont dit que les changements d'école fréquents nuisaient à l'assiduité et à la capacité d'obtenir de bons résultats scolaires.

[traduction libre] Quand vous retirez les enfants de leur famille, assurez-vous qu'ils peuvent rester dans leur école et dans leur communauté.

– Rencontre en personne, région rurale

Des élèves ont demandé à recevoir plus d'aide des enseignants et des auxiliaires d'enseignement pour les devoirs et pour comprendre des notions abordées en classe. Des élèves ont également souligné l'importance d'apprendre des compétences essentielles comme la littératie financière, la gestion et des compétences administratives afin d'être bien préparés à la vie adulte. Ils ont indiqué qu'à leur avis, la transition réussie vers l'âge adulte repose sur leur maîtrise des compétences essentielles et qu'il y aurait lieu d'envisager de rehausser l'âge auquel les jeunes cessent d'être pris en charge.

Les élèves autochtones pris en charge ont aussi souligné l'importance de préserver l'identité et les cultures autochtones.

[traduction libre] Il faut s'assurer que les élèves pris en charge puissent apprendre la culture et les cérémonies [autochtones] auprès d'un enseignant en culture ou d'un aîné respecté et reconnu.

– Sondage effectué auprès d'élèves, nord du Manitoba

Ce qu'indiquent les recherches

La pauvreté constitue toujours un facteur important de placement en famille d'accueil. Des politiques historiques et colonialistes continuent d'isoler systématiquement les enfants autochtones de leur famille, de leur communauté, de leur langue et de leur culture. Le Canada présente un taux élevé (plus de 1 %) de placement d'enfants. Bien que le taux de prise en charge ait diminué au cours des dernières années, celui du Manitoba (2,4 %) est particulièrement élevé (Brownell et coll., 2015). Il importe aussi de signaler qu'au Canada, les enfants et les adolescents autochtones sont surreprésentés dans les statistiques de protection de l'enfance. Les enfants pris en charge et les jeunes qui vivent dans la pauvreté sont surreprésentés au sein du système de justice pour les jeunes.

Les enfants pris en charge par les Services à l'enfant et à la famille ont généralement de moins bons résultats scolaires que les enfants qui n'ont pas été pris en charge. Le Centre manitobain des politiques en matière de santé relève que 10 % des enfants pris en charge réussissent l'examen d'anglais et que 33 % obtiennent leur diplôme d'études secondaires (Brownell et coll., 2015).

Selon le Centre manitobain des politiques en matière de santé (2015), les enfants pris en charge obtiennent de moins bons résultats à chacune des évaluations suivantes :

- Instrument de mesure du développement de la petite enfance;
- Évaluations provinciales de la lecture et des notions de calcul en 3^e année;
- Évaluation provinciale, mathématiques, 7^e année;
- Évaluation provinciale, compréhension en lecture et écriture de textes, 8^e année;
- Nombre de crédits obtenus en 9^e année;
- Tests basés sur les normes provinciales, français et mathématiques de 12^e année;
- Obtention du diplôme d'études secondaires.

De plus, les enfants et les adolescents contraints de faire de plus longs déplacements durant l'année scolaire s'exposent à un stress plus important et à une baisse de leur rendement scolaire et social. De nombreux enfants pris en charge connaissent plusieurs changements de foyers, d'écoles et de systèmes. Ces transitions sont perturbatrices sur le plan affectif et soumettent les enfants à des systèmes qui n'ont pas les mêmes attentes bureaucratiques, la même terminologie et les mêmes limites (Brownell et coll., 2015).

En outre, lorsque des enfants pris en charge doivent quitter une communauté rurale, « tous les efforts [devraient] être déployés pour réduire le nombre de placements inutilement traumatisants, par exemple en les faisant passer d'un milieu urbain à un environnement rural où ils risquent de perdre leurs repères culturels, leur sentiment d'appartenance et des liens sociaux importants » (Brownell et coll., 2015).

Lorsqu'ils atteignent la majorité, les enfants pris en charge par les Services à l'enfant et à la famille sont plus susceptibles que leurs pairs de connaître des difficultés, dont de mauvais résultats scolaires, des difficultés à trouver un emploi et d'autres obstacles qui ont une incidence sur leur capacité à se loger et à recevoir une aide au revenu (Brownell et coll., 2015). De plus, lorsqu'ils cessent d'être pris en charge, de nombreux Métis, Inuits ou

membres des Premières se retrouvent en milieu urbain, déconnectés de leur culture et de leur langue, sans accès à un logement ou à des services pour les aider et n'ayant le plus souvent qu'une éducation limitée (Chateau et coll., 2018).

Travaux en cours

La Loi sur les services à l'enfant et à la famille a été modifiée en 2018 afin d'exclure les avantages économiques et sociaux des parents et gardiens de l'enfant des motifs de protection. Des plans de transition sont élaborés pour les enfants pris en charge lorsqu'ils atteignent l'âge de 15 ans afin de veiller à ce qu'ils acquièrent les habiletés et connaissances nécessaires pour devenir autonomes et avoir accès à une éducation postsecondaire, à des avenues de formation et à des sources de financement. À leur 18^e anniversaire, les jeunes qui répondent à certains critères peuvent convenir d'un accord de prolongation des soins jusqu'à 21 ans s'ils satisfont aux critères énoncés.

Recommandation : Améliorer le bien-être des enfants pris en charge qui vivent dans la pauvreté, notamment en veillant à garantir la coordination des services et à offrir des mesures de soutien culturel.

- Adopter une approche de type « l'enfant d'abord », semblable au principe de Jordan, afin que les enfants pris en charge aient accès facilement aux ressources dont ils ont besoin pour fréquenter l'école et y réussir.
- Améliorer le partage de l'information et les communications entre les Services à l'enfant et à la famille, les organismes, les travailleurs sociaux, les corps dirigeants autochtones et les divisions scolaires. Développer un système d'information sur les élèves à l'échelle provinciale (en cours au moment d'écrire ces lignes).
- Fournir l'accès à la communauté scolaire et à des chambres familiales pour les visites des proches, afin de favoriser la réunification des enfants pris en charge avec leur famille.
- Revoir les politiques de manière à soutenir les enfants pris en charge selon le modèle « une école, une année », quelles que soient les mesures d'aide dont ils font l'objet (y compris le transport).
- Créer des postes de travailleuse et de travailleur de soutien pour les enfants pris en charge afin de faire le pont entre le foyer et l'école.
- Faire mieux connaître le [programme de subvention des frais de scolarité](#) au Manitoba par la création d'un site Web où sont centralisées les ressources offertes aux élèves pris en charge (en s'inspirant du site <https://agedout.com>, en anglais seulement, en guise d'exemple).
- Explorer la possibilité de créer d'autres mesures de soutien culturel et des possibilités spécifiques aux enfants autochtones pris en charge par l'entremise de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Initiatives découlant de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté	Le gouvernement du Manitoba réagit aux rapports et recommandations du protecteur des enfants et des jeunes, le commissaire Ted Hughes, à la lumière de l'enquête sur l'affaire Phoenix Sinclair, ainsi qu'aux appels à l'action d'organismes autochtones et de la Commission de vérité et réconciliation.
Division scolaire River East Transcona – Stratégie pour les enfants pris en charge	<p>Cette division scolaire pilote une stratégie pour les enfants pris en charge afin d'opérationnaliser les recommandations du groupe de travail provincial sur les résultats scolaires d'enfants pris en charge (2016) dans deux écoles. La stratégie et le projet pilote visent à :</p> <ul style="list-style-type: none">■ créer un sentiment d'appartenance et donner une voix aux enfants pris en charge et à leur famille;■ améliorer la communication entre les écoles et les organismes communautaires;■ améliorer l'apprentissage du personnel à l'égard des enjeux concernant les enfants pris en charge.
Programme de subvention des frais de scolarité	<p>Le programme de subvention des frais de scolarité vise à fournir aux jeunes pris en charge par les Services à l'enfant et à la famille et à ceux qui l'ont été, la possibilité de faire des études postsecondaires.</p> <ul style="list-style-type: none">■ Futures Forward offre des services accessibles et un soutien à la transition des jeunes pris en charge ou l'ayant été. Accompagnement des jeunes de 15 à 29 ans en matière de santé mentale, de logement, d'emploi, d'éducation et de finances.
First Nations Family Advocate (protecteur des familles des Premières Nations)	Le <i>First Nations Family Advocate Office</i> (bureau du protecteur des familles des Premières Nations) soutient et défend les familles des Premières Nations qui ont un dossier auprès des Services à l'enfant et à la famille. Il remet en question les systèmes existants en misant sur les savoirs, les lois, les traditions et les systèmes de croyances des Premières Nations pour instaurer des changements positifs pour leurs enfants et leurs familles, et travailler à réintégrer plus d'enfants actuellement pris en charge dans leurs communautés natales.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Bureau du protecteur des enfants et des jeunes

La Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes stipule que ce dernier est chargé de soutenir, d'informer et de conseiller les enfants, les jeunes adultes et leurs familles en ce qui a trait aux services désignés, notamment la protection de l'enfance, l'adoption, un handicap, l'éducation, la santé mentale, les toxicomanies, l'aide aux victimes et la justice.

Fearless R2W

L'organisme sans but lucratif Fearless R2W est au service de parents qui travaillent à renouer avec leurs enfants et adolescents lorsque ceux-ci atteignent l'âge où ils ne sont plus pris en charge par les Services à l'enfant et à la famille. Les parents y trouvent la possibilité de se renseigner sur la protection de l'enfance au Manitoba, de tisser des liens et de trouver des appuis pour défendre leur cause lorsque c'est possible.

Comité pour les enfants pris en charge

En 2019, la Division scolaire de Winnipeg créait le *Children in Care Committee* (comité pour les enfants pris en charge). Ses membres représentent le personnel de divers ministères et ont pour mission d'agir dans les domaines d'intervention clés que sont les mesures d'aide aux études, les liens avec le milieu scolaire, l'intervention clinique et le perfectionnement professionnel. Le comité soutient aussi les enfants et les familles en les aidant à s'y retrouver dans les ramifications des systèmes au-delà de la division scolaire.

8. Approche intersectorielle/holistique

Ce qu'on nous a dit

Lors des séances de consultation, des intervenants ont souligné le fait que les élèves vivant dans la pauvreté sont confrontés à des difficultés intersectorielles complexes qui nécessitent des solutions globales et créatives. Elles ont aussi relayé des préoccupations relatives à l'itinérance, à l'aide au revenu, aux logements surpeuplés et au coût de la vie élevé, particulièrement dans les communautés du Nord. Des élèves ont exprimé leurs préoccupations entourant l'accès limité aux ressources en raison de l'isolement géographique et de la pauvreté qu'il entraîne. Le besoin de mesures d'aide additionnelles pour les élèves et familles du nord du Manitoba a également été souligné.

Des intervenants ont indiqué que la centralisation des services dans des lieux accessibles peut atténuer certains obstacles qui privent des familles d'un accès à la nourriture, à un logement, à des lieux sûrs où se réfugier, aux technologies et à de l'aide en santé mentale, à la recherche d'emploi, ou pour accéder aux ressources gouvernementales, comme la production d'une carte d'identité avec photo ou l'obtention d'un permis de conduire.

[traduction libre] On veut essayer de contrer certains obstacles et [en ce qui concerne] certaines des difficultés que vivent les enfants et les jeunes vivant dans la pauvreté, l'approche de type wraparound à l'école est vraiment nécessaire. Je crois que l'école est l'endroit le mieux pensé pour devenir une sorte de carrefour de mesures d'aide, parce que tous les enfants vont à l'école, ou la plupart d'entre eux y vont. C'est le système auquel la plupart des enfants participent.

- Séance virtuelle avec les intervenants

La notion de « communauté » était un thème commun soulevé par les participants tout au long du processus, et plusieurs perspectives ont été adoptées. Selon l'une d'elles, les écoles doivent servir de « carrefours » où les familles et les élèves peuvent avoir accès à une panoplie de services. Les écoles sont généralement perçues comme des endroits sûrs, familiers, proches, ce qui en fait des endroits privilégiés pour offrir un soutien. Parmi les principaux services que les participants aimeraient trouver, mentionnons, entre autres, la présence de personnel infirmier, d'intervenants en toxicomanie, de comptoirs d'information fiscale, de programmes parascolaires, d'événements culturels et de programmes d'été.

Dans un sens plus philosophique, la communauté est nécessaire sur le plan holistique pour veiller à ce que les enfants et leurs familles aient tout le soutien dont ils ont besoin pour surmonter les défis associés à la pauvreté. Cela signifie que plusieurs intervenants clés doivent participer, y compris les écoles, les divisions scolaires, les ministères, les aînés, les organismes sans but lucratif (p. ex. les organismes qui offrent de l'aide en matière d'alimentation, de refuge, et de santé mentale), les services de santé, les représentants de la justice réparatrice et les mentors.

Ce qu'indiquent les recherches

Des perspectives holistiques intègrent une compréhension de toutes les forces à l'origine des inégalités (Feagin et Sikes, 1994). La pauvreté et les déterminants sociaux de la santé sont interdépendants. Pour comprendre les causes complexes de la pauvreté et ses conséquences sur la santé des individus et des communautés, il est utile de tenir compte des déterminants de la santé dans l'analyse de solutions. La compréhension des effets et des racines profondes de la pauvreté ouvre la voie à l'élaboration d'une approche globale et coordonnée pour la réduire.

La compréhension des déterminants sociaux de la santé et de l'intersectionnalité nous aide à mieux comprendre les obstacles concomitants auxquels se butent les enfants et les jeunes vivant dans la pauvreté. Les déterminants sociaux de la santé sont l'éventail de facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent la santé des individus et des populations. L'expérience de la discrimination, du racisme ou d'un traumatisme historique est un important déterminant social de la santé pour certains groupes comme les peuples autochtones, la communauté LGBTQB* et les communautés noires.

On reconnaît de plus en plus qu'une approche holistique est très efficace pour soutenir les enfants vivant dans la pauvreté (Marquis-Hobbs, 2014). Elle permet de s'attaquer à des difficultés complexes et interdépendantes et commande une collaboration intersectorielle. À titre de carrefour communautaire, l'école procure un cadre efficace pour ce type de collaboration en plus d'offrir un large éventail de services qui dépassent l'éducation pour améliorer la situation des élèves vivant dans la pauvreté (Haig, 2014). Voici les piliers de la réussite de l'école en tant que modèle de carrefour communautaire : des services aux élèves intégrés, du temps d'apprentissage prolongé et des possibilités d'apprentissage avant et après les heures de classe et pendant l'été, un leadership fondé sur la collaboration et la participation de la famille et de la communauté (Maier et coll., 2017).

Travaux en cours

La Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté (Finances Manitoba, 2018) reconnaît la complexité de la démarche. « **L'expertise de nos partenaires intersectoriels est fondamentale pour travailler ensemble à l'amélioration des résultats pour les Manitobains vulnérables** » (p. 48).

Le Programme des écoles communautaires est un exemple de la nature holistique de la démarche. Élaboré en 2012 en vertu de la Loi sur les écoles communautaires, le programme a pour objet de déployer des services et des ressources scolaires et communautaires pour

améliorer la situation des élèves « provenant de quartiers défavorisés ». Actuellement, 36 écoles participent au Programme des écoles communautaires. L'élargissement du programme est à l'étude afin d'en faire profiter un plus grand nombre d'élèves et de familles.

Des travaux sont également en cours à l'échelle provinciale pour renforcer la participation des parents et développer la philosophie de l'éducation communautaire, comme le recommandait la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba

Recommandation : Fournir un soutien et des services globaux pour les élèves vivant dans la pauvreté.

- Explorer des avenues de partenariat entre le gouvernement, les divisions scolaires et les organismes communautaires pour garantir l'accessibilité des services aux élèves vivant dans la pauvreté.
 - L'école en tant que carrefour communautaire est un modèle qui mériterait d'être exploré. Cette avenue nécessiterait un cadre conceptuel, des politiques et des lignes directrices.
 - Accroître les services de santé et les ressources pour les élèves vivant dans la pauvreté grâce à la collaboration entre le gouvernement, les divisions scolaires et les organismes communautaires (p. ex. Office régional de la santé de Winnipeg/du Nord, Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, Logement Manitoba, etc.).
- Miser sur la collaboration interministérielle pour donner une éducation de grande qualité aux jeunes qui sont incarcérés.
- Continuer à élaborer et mettre en œuvre la stratégie et le cadre de la politique provinciale sur l'assiduité scolaire.
 - Envisager la création de postes de coordonnateurs ou d'agents de liaison avec les parents pour les élèves de communautés très défavorisées.
 - Cesser de recourir au retrait d'élèves en guise de conséquence à une piètre assiduité.
 - Veiller à fournir un programme scolaire continu pour les élèves aux prises avec des obstacles à la fréquentation scolaire.
- Élargir le Programme des écoles communautaires aux établissements situés dans des communautés très défavorisées.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Programme MENTOR

Un programme de traitement issu de la communauté reposant sur un modèle d'intervention de type « wraparound » sur les plans affectif, comportemental et scolaire et du soutien pour les élèves. Les élèves prennent conscience des besoins à l'origine de leur comportement et reçoivent une formation pour améliorer leurs aptitudes sociales et, par conséquent, leur comportement (Division scolaire de Winnipeg en partenariat avec le gouvernement du Manitoba).

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Programme des écoles communautaires

Inauguré en 2005, le **Programme des écoles communautaires** renforce la capacité des écoles de devenir des carrefours au sein des communautés, pour rassembler et déployer stratégiquement des services et des ressources scolaires et communautaires de façon à obtenir de meilleurs résultats pour les élèves, les familles et les quartiers particulièrement désavantagés.

Le financement du programme est mis à profit pour obtenir du soutien et des ressources additionnels d'un large éventail d'intervenants et d'organismes. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance continuera à travailler de concert avec d'autres ministères du gouvernement, des organismes communautaires, des fondations et le milieu des affaires au mieux-être des familles et des enfants, à la promotion de la santé mentale et affective des parents, à la multiplication des possibilités d'apprentissage des familles et des élèves de même qu'à leur réussite scolaire et, enfin, à la réduction du nombre d'enfants pris en charge. Le financement du programme permet :

- de mettre l'accent sur l'éducation : réussite scolaire et bien-être des élèves;
- d'offrir des heures prolongées et des possibilités d'apprentissage multipliées (programmation estivale);
- d'assigner un membre du personnel (p. ex. agent de liaison communautaire, connecteur communautaire ou travailleur de soutien communautaire*) pour créer des partenariats et mobiliser des ressources.

Le leadership des directeurs d'école est primordial dans le succès des écoles communautaires du programme.

Quelques exemples :

- Cours sur le rôle de parent
- Méthodes traditionnelles d'éducation des enfants
- Garderie préscolaire/centres parent-enfant (programme Wiggle, Giggle & Munch, comptines, etc.)
- Pédibus scolaire
- Visites à domicile
- Programmes d'été en littératie de Frontier College
- Programme de santé mentale À manipuler avec soin
- Trousses vivacité^{MC}
- Formation à la pleine conscience
- Cours de secourisme et de RCR

* Les écoles qui reçoivent un financement de programme sont tenues par la loi d'affecter un employé de la division scolaire ou du district pour agir en tant qu'agent de liaison communautaire, connecteur communautaire ou travailleur de soutien communautaire. Leur rôle comprend la coordination des programmes et l'établissement de liens au sein des communautés.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Centres parent-enfant

Les **programmes parent-enfant** sont une composante du Programme des écoles communautaires du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba au profit des quartiers défavorisés sur le plan socioéconomique. Les travailleurs de soutien parental proposent des expériences d'apprentissage précoce appropriées sur le plan culturel et propices au développement d'enfants en bonne santé par des activités axées sur les pratiques parentales positives, la nutrition et la santé, l'apprentissage et la littératie, et le développement des capacités communautaires.

Exemples :

- La Division scolaire de Winnipeg propose des travailleurs de soutien parental et une salle familiale équipée sur deux sites : Shaughnessy Community School et Dufferin Community School.
- Site de la Division scolaire de Flin Flon : Ruth Betts Community School.
- Site de la Division scolaire Frontier : Grand Rapids Community School.

Coordonnateurs des relations avec la famille

L'initiative de **coordonnateurs des relations avec la famille** dans les écoles communautaires améliore la capacité des parents ou de la famille de participer activement à l'éducation de leurs enfants. Une attention particulière est donnée aux familles et parents les plus marginalisés au sein de la communauté scolaire composée de trois écoles communautaires.

La subvention finance le coût de deux coordonnateurs de la Division scolaire Louis-Riel. Un coordonnateur qui travaille auprès des écoles Lavallee, Victor Mager et Victor H. L. Wyatt. L'autre coordonnateur provient du District scolaire de Mystery Lake et travaille auprès des écoles Wapanohk et Juniper et de l'Institut collégial R.-D.-Parker.

École William Whyte, Division scolaire de Winnipeg

Le programme soutient le développement des compétences que doivent acquérir les jeunes enfants en prévision de leur entrée à l'école par un programme de littératie; il améliore la sécurité alimentaire et la nutrition par la livraison de paniers de provisions et la création d'un jardin communautaire; enfin, il soutient les familles en les mettant en contact avec d'autres ressources et travaille à améliorer l'assiduité scolaire. Le projet embauche deux travailleurs communautaires qui travaillent à l'école William Whyte pour faciliter les communications entre l'école et la maison.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Mobilisation communautaire

Le Manitoba accueille plusieurs modèles de mobilisation communautaire qui abordent la sécurité et le bien-être des communautés. Comme le mentionne la Stratégie de modernisation du système de justice pénale (Justice Manitoba, 2018), le gouvernement du Manitoba s'est engagé à privilégier la collaboration multisectorielle avec, entre autres, les organismes communautaires, la police, les écoles et les services gouvernementaux. Cette approche novatrice comprend le développement d'un réseau manitobain d'initiatives axées sur la mobilisation communautaire et la sécurité pour promouvoir et arrimer de façon stratégique les projets de sécurité communautaire de plusieurs organismes.

Exemples :

- Block by Block (Thunderwing) — Winnipeg
- commUNITY — Altona
- Community Care Program — Winkler
- Dauphin At Risk Teens (DART) — Dauphin
- Families and Youth Resource Support Team (FYRST) — Gimli
- Headway — Steinbach
- Portage Hub — Portage-la-Prairie
- Selkirk Team for At Risk Teens (START) — Selkirk
- Southwest Teens At Risk (STAR) — Stonewall
- Swan Valley Hub — Swan River
- Thompson Hub — Thompson
- Westman Hub — Brandon

Programmation éducative offerte par des fournisseurs de services communautaires

- **Transition, éducation et ressources pour les femmes** — Un programme de transition, de guérison et d'éducation pour les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes transgenres victimes d'exploitation ou de traite sexuelles. Cette initiative permet aux participants – jeunes et adultes – d'obtenir des crédits scolaires (Division scolaire de Winnipeg/Nouvelles directions).
- Le programme parascolaire de mentorat **Restoring the Sacred** (rétablir le sacré) est destiné aux jeunes Autochtones qui viennent de quitter leur communauté rurale ou du Nord pour fréquenter l'école à Winnipeg. Le programme, qui mise sur la sécurisation culturelle, permet aux jeunes apprenants de tisser des liens positifs, d'améliorer leurs connaissances pratiques et de participer à des activités sociales et culturelles axées sur le développement de jeunes leaders en bonne santé, heureux, persévérants et motivés (Ka Ni Kanichihk).

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Programmation éducative offerte par des fournisseurs de services communautaires (suite)

- **Ndinawemaaganag Endaawaad Inc. (Ndinawe)** est un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux jeunes à risque de Winnipeg. Ndinawe propose des services intégrés pour mettre les enfants et adolescents vulnérables de 11 à 17 ans en contact avec des refuges, des activités culturelles et récréatives, et les mesures d'aide et de soutien dont ils ont besoin pour vivre en sécurité et en bonne santé.
- Le programme **MaMawi Yellow Shawl** est conçu pour épauler les jeunes qui doivent quitter leur région natale pour faire leurs études secondaires à Winnipeg. Il privilégie toujours une approche holistique prévoyant le soutien au logement et des ressources pour aider les jeunes à finir leur 12^e année, à commencer des études secondaires ou à chercher un emploi (Ma Mawi-Wi-Chi-Itata Centre).
- **Passeport pour ma réussite (antenne de Winnipeg)** est un programme communautaire qui compte des antennes partout au Canada et qui aide les jeunes à réaliser leur potentiel grâce à la poursuite de leurs études secondaires, l'obtention de leur diplôme et des avenues de formation postsecondaire. À Winnipeg, Passeport pour ma réussite fait équipe avec la CEDA (pour Community Education Development Association, voir cedawpg.org).
- Le programme **Building Bridges/Breaking Barriers (bâtir des ponts/abattre les obstacles)** est fondé sur l'apprentissage intergénérationnel et les relations, et priorise la voix des aînés et des gardiens du savoir, de même que celle des dirigeants communautaires et des pairs. Le programme réunit des jeunes de diverses communautés et cultures et d'horizons variés pour explorer des concepts liés à l'oppression, à la sensibilisation aux inégalités dans notre société et aux notions de vérité et de réconciliation. Il mise sur le mentorat entre pairs et le développement du leadership des jeunes.
- Dans le secteur nord de Winnipeg, **Inner City Youth Alive (ICYA)** entend faire une différence dans la vie des enfants et des jeunes de la ville en leur offrant un environnement sûr, dynamique et nourrissant. Les membres de l'organisme s'engagent auprès des jeunes et donnent généreusement de leur temps en proposant des excursions de camping en nature et en leur apprenant à travailler le bois.

Pleins feux sur des programmes et initiatives

Parascolaire

De nombreuses divisions scolaires et des organismes communautaires proposent une programmation d'activités périscolaires et parascolaires, dont les suivantes :

- Repaires jeunesse du Canada (Boys and Girls Club of Canada)
- Centres communautaires de la Ville de Winnipeg
- Rec & Read
- Spirit North
- Career Trek
- Connected North
- CEDA — Passeport pour ma réussite
- Centres Partnerships with Friendship

9. Équité en éducation

Ce qu'on nous a dit

Les appels à l'équité en éducation, relativement aux questions raciales ou socioéconomiques ou concernant les enfants pris en charge par l'État, sont exprimés dans de nombreux endroits et documents à l'échelle mondiale, fédérale ou provinciale. Les intervenants et les systèmes doivent avoir une compréhension commune de l'équité en éducation et de ses répercussions sur les élèves, les familles et la communauté afin de garantir l'équité dans la dotation de personnel, le financement, l'élaboration de programmes et de politiques, leur mise en œuvre et la prise de décisions.

L'Énoncé de position sur l'équité en santé du médecin hygiéniste en chef du Manitoba (Santé, Aînés et Vie Active, 2018) définit l'équité et nomme les responsabilités communes à diverses parties.

Il y aurait lieu de développer pour tout le système éducatif une compréhension commune de l'équité en éducation selon ce modèle. Ce travail est nécessaire afin de procurer à tous une perspective commune à partir de laquelle fonctionner pour que se produisent des transformations positives.

Ce qu'indiquent les recherches

L'équité en éducation est complexe et comporte de multiples facettes, mais elle est nécessaire pour garantir aux élèves l'accès aux écoles du Manitoba (et à la réussite scolaire). Les politiques et les processus doivent être pris en considération pour voir des améliorations systémiques de l'équité en éducation.

L'une des premières étapes pour atteindre l'équité en éducation est de reconnaître qu'elle exige un travail continu et de la collaboration. Les artisans d'une démarche vers l'équité — qui peut comprendre des administrateurs scolaires, des enseignants et des membres du personnel de l'école, des familles, des élèves, des membres de la communauté et des décideurs — devraient tous s'engager à déployer les efforts en acceptant le changement et la complexité qu'entraîne la création d'un système équitable (McGraw Hill, 2019).

En 2017, l'Ontario adoptait un Plan d'action pour l'équité en matière d'éducation (ministère de l'Éducation de l'Ontario) fondé sur le principe de « prêcher par l'exemple » : en apportant des changements dans la culture organisationnelle des ministères, on garantissait l'équité de leurs structures, de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs pratiques. Plus précisément, ce plan d'action cible quatre secteurs prioritaires pour réussir à « garantir l'équité » en éliminant la discrimination, les obstacles et les préjugés des écoles, des classes, des divisions et du ministère de l'Éducation, afin que tous les élèves réussissent.

La Colombie-Britannique a mobilisé ses districts scolaires dans la réalisation de l'*Equity in Action Project, 2019–2020* (projet d'équité en action) (British Columbia Education and Training, 2022), dont l'objectif ultime est de créer l'« égalité des chances » et de s'attaquer aux obstacles systémiques pénalisant les élèves autochtones à l'aide d'une approche de coconstruction. Selon cette dernière, les équipes de districts chargées de l'équité suivent une démarche en cinq étapes qui commence par l'établissement d'un tableau de bord de surveillance de l'équité et qui culmine avec l'élaboration d'une théorie du changement pour leurs districts respectifs. Actuellement, tous les districts se sont dotés d'un tableau de bord de surveillance de l'équité et 32 d'entre eux ont amorcé le projet.

Travaux en cours

Le cadre politique manitobain en matière d'éducation autochtone *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage* définit l'équité comme « un principe de traitement juste, inclusif et respectueux de toutes les personnes. L'équité ne signifie pas que tout le monde est traité de la même façon sans égard aux différences individuelles. Pour qu'un traitement soit équitable, il faut tenir compte de la diversité afin de répondre aux diverses exigences et aux divers besoins individuels. Comme concept qui sous-tend des éléments sociaux et éducatifs, l'équité tient compte de la présence d'obstacles systémiques et d'inégalités sociales, propose des politiques et des pratiques visant à les surmonter, et fournit aux personnes et aux groupes la possibilité de réussite scolaire, d'emploi et de mobilité sociale. »

Le Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba place l'équité au cœur de sa vision voulant que tous les élèves réussissent. Il fait de l'équité un principe fondamental et prévoit diverses actions pour instaurer plus d'équité au Manitoba. L'école secondaire en ligne en est un exemple. Celle-ci procurera à ceux qui en ont besoin des possibilités d'apprentissage en ligne et hors ligne. Pensons aussi au travail de planification de la main-d'œuvre en vue d'augmenter le nombre d'employés autochtones dans le secteur de l'éducation. Le déploiement du Programme des écoles communautaires et les démarches pour favoriser l'assiduité et la participation des élèves sont d'autres exemples.

Un nouveau modèle de financement pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année au Manitoba est en cours d'élaboration pour instaurer un système de financement équitable et durable pour les écoles, afin d'offrir plus de possibilités et de mesures de soutien pour tous les élèves du Manitoba, peu importe où ils vivent. De récentes annonces de financement à l'échelle provinciale témoignent d'une perspective fondée sur l'équité, et certaines divisions scolaires adhèrent à cette approche.

Recommandation : Appliquer un filtre d'équité sur la planification à l'échelle scolaire, divisionnaire et provinciale.

- Le gouvernement et les divisions scolaires défendent une compréhension commune de l'équité telle que l'ont élaborée les intervenants et la communauté. Cette définition commune devrait guider la prise de décisions à tous les paliers (p. ex. financement, stratégie, priorités, etc.).
- Réfléchir à la forme que pourrait prendre une évaluation des répercussions de l'équité en éducation applicable au Manitoba, tel que, par exemple, l'outil ontarien de modèle d'Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (2022).
- Élaborer ou modifier les politiques des divisions scolaires afin de faire primer la prise de décisions équitables pour toutes les ressources (p. ex. dotation en personnel, programmes, ressources, budget, etc.).
- Déterminer les écoles et communautés ayant les besoins les plus urgents selon des indicateurs socioéconomiques (à l'échelle divisionnaire) afin de définir un ordre de priorité des actions à mettre en œuvre (prise de décision, planification stratégique, financement, etc.). D'autres indicateurs devraient entrer en ligne de compte (p. ex. les enfants pris en charge).
- Lors de l'allocation de ressources financières aux divisions scolaires du Manitoba, mettre en place un modèle de financement équitable qui tient compte de facteurs comme les communautés très défavorisées, les élèves pris en charge et les élèves ayant des besoins particuliers.

Conclusion

Les membres du groupe de travail ont apporté une aide inestimable en faisant progresser ce travail pressant par leurs contributions remarquables. Ils ont dénombré de nombreuses pratiques intersectorielles à l'œuvre au Manitoba et constaté que les actions et les solutions fondées sur la collaboration sont nécessaires afin d'atteindre les meilleurs résultats pour les enfants qui en ont le plus grand besoin.

Nous souhaitons aussi exprimer nos sincères remerciements aux centaines d'élèves et de membres des communautés qui ont pris le temps de participer aux séances de consultation et au sondage effectué auprès d'élèves du secondaire. Le fait d'entendre les voix des personnes les plus directement touchées par la pauvreté fut la portion la plus profitable de ce travail.

De plus, tous les partenaires en éducation sont invités à lire ce rapport et à réfléchir aux avenues possibles pour introduire de concert des stratégies en classe, à l'école, dans la communauté et à l'échelle organisationnelle, afin de réduire les effets de la pauvreté sur l'éducation. Ce rapport fera l'objet de discussions auprès des intervenants et des organes gouvernementaux pertinents afin de faire connaître l'information fournie dans les recommandations. Le rapport sera également transmis au Comité de réduction de la pauvreté du Cabinet, comme le prévoit le cadre de référence du groupe de travail.

Annexe A : Cadre de référence du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PAUVRETÉ ET L'ÉDUCATION CADRE DE RÉFÉRENCE

MANDAT

La Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba a proposé beaucoup d'actions clés pour améliorer le système éducatif afin d'appuyer la réussite et le bien-être des élèves. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à mettre en œuvre bon nombre de ces recommandations, y compris la création, en septembre 2021, du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation.

Dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté, le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation étudiera les liens qui existent entre la pauvreté et l'éducation et favorisera la mise en œuvre de stratégies pour améliorer l'inclusion sociale et les résultats sur les plans de la scolarité et du bien-être de tous les élèves, en particulier ceux qui vivent dans des familles à faible revenu. Le Groupe de travail rassemble des partenaires de différents secteurs afin que ceux-ci puissent trouver des solutions communes.

COMPOSITION

Ce groupe de travail comptant au plus 25 membres sera coprésidé par la sous-ministre et un membre du Comité de réduction de la pauvreté.


Parmi les membres, sélectionnés grâce à une prise de contact directe et ciblée, figureront des intervenants qui ont une connaissance spécialisée des questions touchant la pauvreté ou l'éducation et qui peuvent formuler des recommandations qui traitent des répercussions de la pauvreté sur les résultats et la réussite des élèves.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le Groupe de travail aura pour principales responsabilités :

- de décrire et de reconnaître la relation qui existe entre la pauvreté et l'éducation au Manitoba;
- de présenter au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba des recommandations concrètes et éclairées applicables à l'échelon de la classe, de l'école, de la division scolaire et de la collectivité, qui seront transmises au comité ministériel et qui amélioreront les expériences éducatives, les résultats et le bien-être des élèves au Manitoba.





Le Groupe de travail se concentrera sur les besoins des enfants, des jeunes et de la communauté, et ses recommandations traiteront des répercussions de la pauvreté sur l'apprentissage et le bien-être. Il soulignera les problèmes systémiques plus vastes ayant une incidence à l'échelon communautaire dans le cadre de ses constatations.

La Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba a établi que le Groupe de travail devrait d'abord concentrer ses efforts :

- sur l'accès aux aliments et la sécurité alimentaire;
- sur l'accès aux technologies, le transport et d'autres obstacles socioéconomiques qui nuisent à la participation;
- sur les résultats et la continuité du parcours scolaire des enfants pris en charge par les services sociaux.

Le Groupe de travail pourra concentrer ses efforts sur d'autres domaines d'intérêt particulier, au besoin.

RÉUNIONS

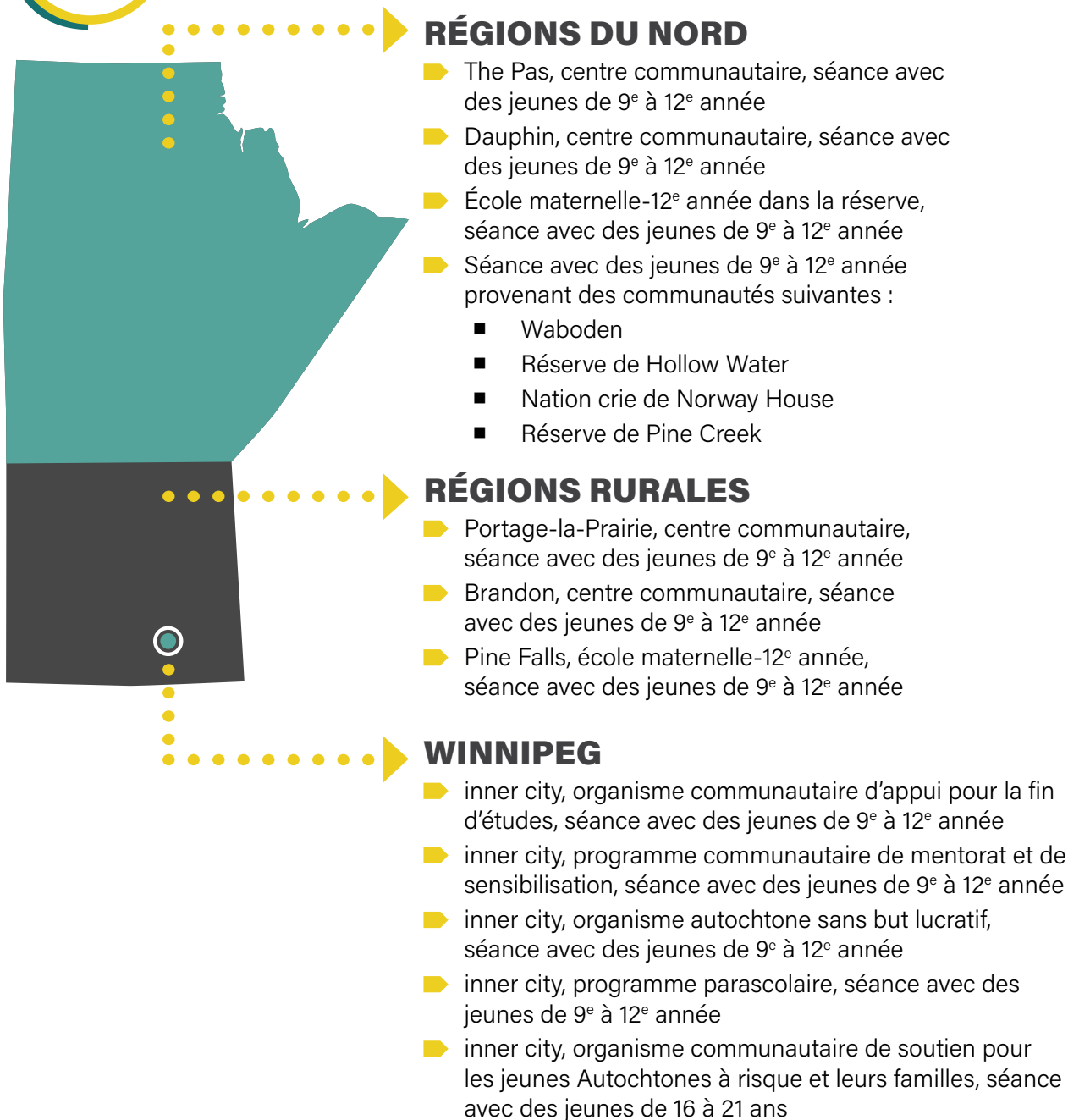
Le Groupe de travail sera actif pendant environ 18 mois, après quoi ses activités feront l'objet d'un examen à l'issue duquel on décidera de dissoudre le Groupe ou, encore, de prolonger ou de renouveler son mandat.

Le Groupe de travail se réunira à la demande de ses coprésidents. Ces réunions devraient se tenir tous les deux mois en mode virtuel. Leur calendrier pourra être revu de temps à autre, en fonction du plan de travail et des tâches prévues à accomplir.

Annexe B : Activités de mobilisation avec Boivin Communication Group et l'équipe de projet



Rencontres en personne





Participants aux séances virtuelles avec les intervenants

- ▶ Aboriginal Centre of Winnipeg
- ▶ Club des petits-déjeuners/Breakfast Club of Canada
- ▶ BUILD Winnipeg
- ▶ Société canadienne pour nourrir les enfants/Canadian Feed the Children
- ▶ Association canadienne pour la santé mentale
- ▶ Career Trek
- ▶ CEDA – Passeport pour ma réussite
- ▶ Children of the Earth High School
- ▶ Ville de Winnipeg – Division du développement communautaire
- ▶ Ville de Winnipeg – Stratégie de réduction de la pauvreté, Indigenous Helpers Society
- ▶ Community Education Development Association
- ▶ Council of School Leaders (COSL)
- ▶ Fearless R2W
- ▶ First Nations Child and Family Advocate
- ▶ Food Matters
- ▶ Growcer et un directeur d'une école albertaine qui en utilise les services
- ▶ Conseil consultatif de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones
- ▶ Inner City Youth Alive
- ▶ Solutions intersectorielles : les éducateurs
- ▶ Séance interministérielle du gouvernement
- ▶ Bureau du protecteur des enfants et des jeunes
- ▶ Centre manitobain des politiques en matière de santé
- ▶ Manitoba First Nations Education Resource Centre
- ▶ La Manitoba Teachers' Society
- ▶ Conseil consultatif des élèves
- ▶ Mount Carmel Clinic
- ▶ Ndinawe
- ▶ Éducateurs du Nord : Perspectives autochtones
 - Écoles de Waterhen et Skownan, réserve Skownan
 - Frontier Mosakahiken School, réserve Mosakahiken
 - Minegoziibe Anishinabe School, réserve Pine Creek
 - Division scolaire de Frontier, région 1
 - Gillam School
 - Berens River School, réserve Berens River
 - Duke of Marlborough School, Churchill
 - Cranberry Portage
- ▶ Northern Manitoba Food Culture and Community Collaborative
- ▶ Ogijiita Pimatiswin Kinanmatwin
- ▶ Social Planning Council
- ▶ The Pas Friendship Centre (banque alimentaire)
- ▶ Winnipeg Harvest

Annexe C : Glossaire

Approche intersectionnelle. Le fait par lequel le racisme, la discrimination raciale, le harcèlement et le dénigrement sont fréquemment liés, façonnés et influencés par d'autres variables comme le sexe, le genre et la sexualité (Rady Faculty of Health Sciences, 2020).

Approche intersectorielle. La collaboration intersectorielle est l'action conjointe de divers secteurs gouvernementaux, ainsi que des représentants du secteur privé, des bénévoles et des groupes sans but lucratif, en vue d'améliorer la santé et le bien-être des individus, des familles et des collectivités (Agence de la santé publique du Canada, 2016).

Aquaponie. Technique de culture de végétaux qui repose sur la création d'un écosystème dans lequel vivent en symbiose des poissons ou d'autres organismes aquatiques, des bactéries et des végétaux (Cambridge University Press, 2022).

Autochtones. Nom collectif désignant de façon générale les peuples dont les territoires traditionnels ont été touchés par le déplacement et la colonisation par d'autres. En Amérique du Nord, le terme peuples autochtones désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. Au Canada, il désigne les Premières Nations, les Métis et les Inuits (Éducation et apprentissage de la petite enfance Manitoba, *Mamàhtawisiwin*, 2022).

Colonialisme. Désigne généralement la période de colonisation et de domination européennes, à partir des années 1400 et depuis lors, dans les Amériques, en Asie et en Afrique, qui comprend les différentes formes de colonialisme, notamment des colonies d'établissement, comme le Canada, et des colonies sans établissement, comme l'Inde sous le régime britannique. Le colonialisme prend des formes différentes selon les nations colonisatrices et les époques. Par exemple, les politiques colonialistes françaises et britanniques étaient différentes, tandis que le colonialisme moderne est souvent perçu comme faisant partie de la « mondialisation », qui comprend l'exploitation de la main-d'œuvre et des ressources nationales par les multinationales et l'élargissement des accords de libre-échange et des blocs (Éducation et apprentissage de la petite enfance Manitoba, *Mamàhtawisiwin*, 2022).

Culture. Ensemble des idées, des croyances, des valeurs, des connaissances et des habitudes, ainsi que le mode de vie d'un groupe de personnes qui partagent certaines expériences historiques (Éducation et apprentissage de la petite enfance Manitoba, *Mamàhtawisiwin*, 2022).

Décolonisation. Démarche qui consiste à poser un regard critique sur les effets de la colonisation sur les peuples autochtones du Canada et à réagir à l'oppression qui marque leur histoire (Monkman, 2018).

Déterminants sociaux de la santé. Facteurs non médicaux qui influent sur les résultats en matière de santé. Conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, travaillent, vivent et vieillissent, ainsi que l'ensemble des forces et des systèmes qui façonnent les circonstances de la vie quotidienne (Santé mentale et Mieux-être de la communauté Manitoba, 2002).

Discrimination. Traitement injuste ou préjudiciable d'une personne ou de groupes; traitement non équitable de groupes ou de personnes ayant un historique de marginalisation par une personne, un groupe ou une institution qui, par le déni de certains droits, crée une inégalité, une subordination ou une privation des droits politiques, sociaux, économiques ou culturels et des droits relatifs à l'éducation (Éducation et apprentissage de la petite enfance Manitoba, *Mamàhtawisiwin*, 2022).

Selon la Commission canadienne des droits de la personne, la discrimination est une action ou une décision qui a pour effet de traiter de manière négative une personne en raison, par exemple, de sa race, de son âge ou de sa déficience. De telles raisons sont des motifs de discrimination et sont protégées par la Loi canadienne sur les droits de la personne. Patrimoine canadien souligne ce qui suit dans une discussion portant sur un changement à la Loi canadienne sur les droits de la personne : En 2008, l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne (LCDP) a finalement été abrogé par l'adoption d'une modification. La loi révisée signifie que les membres des Premières Nations qui sont des Indiens inscrits et qui sont membres de bandes ou qui résident ou travaillent dans des réserves peuvent maintenant déposer des plaintes de discrimination auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relativement à des décisions ou à des mesures découlant de la Loi sur les Indiens ou prises en vertu de celle-ci.

Équité. Principe de traitement juste, inclusif et respectueux de toutes les personnes. L'équité ne signifie pas que tout le monde est traité de la même façon sans égard aux différences individuelles. Pour qu'un traitement soit équitable, il faut tenir compte de la diversité afin de répondre aux diverses exigences et aux divers besoins individuels. Comme concept qui sous-tend des éléments sociaux et éducatifs, l'équité tient compte de la présence d'obstacles systémiques et d'inégalités sociales, propose des politiques et des pratiques visant à les surmonter, et offre aux personnes et aux groupes la possibilité de réussir sur le plan scolaire, d'occuper un emploi et de bénéficier d'une mobilité sociale. Sous l'angle de l'équité, la réussite scolaire doit être un objectif inclusif plutôt qu'exclusif (Éducation et apprentissage de la petite enfance Manitoba, *Mamàhtawisiwin*, 2022).

Indicateurs socioéconomiques. Statistiques sociales et économiques qui mesurent des aspects du développement. L'emploi, l'éducation, le revenu et la mobilité en sont des exemples.

La discrimination systémique. Institutionnalisation de la discrimination par voie de politiques et de pratiques qui peuvent paraître neutres à première vue, mais qui ont pour effet d'exclure certains groupes, de sorte que divers groupes minoritaires subissent une discrimination, intentionnelle ou non. La discrimination systémique agit directement ou indirectement en maintenant la structure du pouvoir et les avantages dont jouissent les groupes dominants. Elle donne lieu à la répartition inégale des ressources et des récompenses économiques, sociales et politiques au sein de divers groupes. Elle empêche en outre certains groupes de participer pleinement à la société et érige des obstacles à l'éducation, à l'emploi, au logement et à d'autres services dont peuvent se prévaloir les groupes dominants. La discrimination systémique peut résulter des politiques, des lois et des règlements du gouvernement (Éducation et apprentissage de la petite enfance Manitoba, *Mamàhtawisiwin*, 2022).

Littératie alimentaire. Connaissances, comportements et habiletés entourant la nourriture. Comprendre les liens entre la nourriture, la santé et le bien-être, savoir comment sélectionner des aliments nutritifs et comprendre en quoi consiste une saine alimentation font partie de ces compétences. La littératie alimentaire permet de manger sainement, mais la nourriture est aussi liée aux compétences et concepts présentés dans le programme d'éducation physique et d'éducation à la santé, de même que dans d'autres matières (Healthy Schools BC, 2023).

Principe de Jordan. Principe de l'enfant d'abord qui garantit que les enfants des Premières Nations reçoivent les services dont ils ont besoin. Cette règle de droit est ainsi nommée en mémoire de Jordan River Anderson, un enfant autochtone de la nation crie de Norway House, au Manitoba. Dès sa naissance, Jordan avait des besoins médicaux complexes et a séjourné plus de deux années à l'hôpital, à attendre son congé, parce que les gouvernements ne s'entendaient pas sur qui devait payer pour les soins à domicile de l'enfant, des soins qui auraient été payés immédiatement si Jordan n'avait pas été autochtone. Jordan est décédé à l'hôpital à cinq ans sans avoir passé une seule journée chez lui. Avec l'appui de leur communauté de la nation crie de Norway House et d'autres groupes, la famille de Jordan a donné son nom à la création d'un principe de l'enfant d'abord afin de garantir aux enfants autochtones l'accès aux services dont ils ont besoin, sans refus ni délai ou perturbation (Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, sans date).

Racisme. Mélange de préjugés et de pouvoir menant à la domination et à l'exploitation, par le groupe dominant ou majoritaire, du groupe non dominant, minoritaire ou racisé. Le racisme affirme qu'un groupe est supérieur à l'autre. Le racisme s'applique à toute action personnelle ou pratique institutionnelle approuvée par les pouvoirs institutionnels qui subordonne des gens en raison de la couleur de leur peau ou de leur ethnicité.

Racisme systémique. Renvoie aux dispositions et pratiques qui maintiennent une hiérarchie et des inégalités raciales. Il concerne des politiques, des comportements et des pratiques qui font partie des composantes sociales, culturelles ou administratives d'une organisation et qui produisent ou maintiennent des situations désavantageuses pour les personnes racisées (Rady Faculty of Health Sciences, 2020).

Santé mentale. Les termes « santé mentale » et « maladie mentale » sont souvent utilisés de manières interchangeable, mais ils ne désignent pas la même chose. Le concept de « santé mentale » s'apparente à celui de « santé physique » et renvoie à un état de bien-être. La santé mentale fait référence à nos émotions, à notre capacité à entrer en relation avec autrui, à nos pensées, nos sentiments et notre capacité à composer avec les hauts et les bas de la vie (ACSM, 2021).

Sécurité alimentaire. Expérience par laquelle tout le monde a ce dont il a besoin pour bien manger en tout temps. Cette expérience est propre à chaque personne. La sécurité alimentaire est ressentie différemment d'une personne à l'autre parce que si nous mangeons tous, tout le monde n'a pas les mêmes attentes à l'égard de la nourriture ni n'entretient la même relation avec elle. Nous avons tous nos traditions et coutumes, nos ingrédients préférés et un rapport à la terre différents. Nous ne nous approvisionnons pas tous aux mêmes sources alimentaires ni n'avons la même situation financière. Nos préférences sont différentes, tout comme nos besoins physiologiques, notre accès à des denrées alimentaires, et bien d'autres choses (Food Matters Manitoba, 2022).

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. » (Sommet mondial de l'alimentation de 1996)

Souveraineté alimentaire. Le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires (Réseau pour une alimentation durable, 2022).

Statut socioéconomique. Caractéristiques de l'environnement économique, social et physique dans lequel les individus vivent et travaillent, et auxquelles s'ajoutent leurs caractéristiques démographiques et génétiques (Max Rady College of Medicine, 2011).

Une école, une année. Philosophie selon laquelle les écoles peuvent réduire le nombre de transitions que doivent subir les enfants pris en charge en soutenant le modèle d'une école par année. Advenant un changement de résidence ou de tutelle au milieu d'une année scolaire et que celui-ci contraint l'élève à changer d'école ou de zone de recrutement de la division scolaire, l'élève devrait être autorisé à demeurer dans la même école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Références

- Agence de la santé publique du Canada. (2016). *Approche axée sur la santé de la population : cadre organisateur*. Government du Canada. <https://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/approche-axee-sante-population-cadre-organisateur/>.
- Aliments sains dans les écoles Manitoba. (s.d.). *Soutenir la création d'environnements alimentaires dans les écoles*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.gov.mb.ca/healthyschools/foodinschools/index.html.
- Anda, R. F., A. Butchart, V. J. Felitti et D. W. Brown. (2010). Building a framework for global surveillance of the public health implications of adverse childhood experiences. *American Journal of Preventive Medicine*, 39(10), 93–8.
- Ashiabi, G. (2005). Household food insecurity and children's school engagement. *Journal of Children and Poverty*, 11(1), 3–17.
- Assemblée législative du Manitoba. (2022). *Loi sur les services à l'enfant et à la famille, c. C80 de la C.P.L.M.* Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/c080f.php>.
- . (2022). *Loi sur les écoles publiques, c. P250 de la C.P.L.M.* Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/p250f.php>.
- Association canadienne pour la santé mentale (ACSM). (2021). *Faits saillants sur la santé mentale et la maladie mentale*. ACSM, Nationale.
- Beaunoyer, E., S. Dupéré et J. M. Guitton. (2020). COVID-19 and digital inequalities: Reciprocal impacts and mitigation strategies. *Computers in Human Behavior* 111. Consulté le 26 janvier 2023 au www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7213963/.
- Birioukov, A. (2020). *Attending to Absentees: An Investigation of How Four Urban Alternative Schools Respond to Absenteeism*. Ph.D. diss., Université d'Ottawa/University of Ottawa.
- Boivin Communication Group. (2022). *Consultant report*. Boivin Communication Group.
- British Columbia Education and Training. (2022). Equity in action project. *Indigenous Education*. Province of British Columbia. Consulté le 9 février 2023 au www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/program-management/indigenous-education/equity-in-action.
- Brownell, M. D., M. Chartier, W. Au, L. MacWilliam, J. Schultz, W. Guenette et J. Valdivia. (2015). *The educational outcomes of children in care in Manitoba*. Manitoba Centre for Health Policy, University of Manitoba.
- Brownell, M. D., N. Roos, R. Fransoo, L. L. Roos, A. Guevremont, L. MacWilliam, L. Yallop et B. Levin. (2006). Is the class half empty? A population-based perspective on socioeconomic status and educational outcomes. *Institute for Research on Public Policy Choices*, 12, 1–30.

- Cambridge University Press. (2022). Aquaponics. *Cambridge Dictionary*, Cambridge University Press. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/aquaponics>.
- Campaign 2000. (2021). *Manitoba: Missed Opportunities*. Campaign 2000. Consulté le 26 janvier 2023 au https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2021/12/C2000_Report-Card_2021_Manitoba-Missed-Opportunities.pdf.
- Chambre des communes. (2022) *Insécurité alimentaire mondiale*. Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Consulté le 26 janvier 2023 au www.noscommunes.ca/Committees/fr/AGRI/StudyActivity?studyActivityId=11715262.
- Chateau, D., M. Brownell, M., V. J., H. Prior et D. Stevenson, D. (2018). Measuring the impact of transition on children aging out of child protective services. *International Journal of Population Data Science*, 3(4), 447.
- Child Nutrition Council of Manitoba (CNCM). (2022). *Page d'accueil*. CNCM. Consulté le 26 janvier 2023 au www.childnutritioncouncil.com.
- Club des petits déjeuners du Canada/Breakfast Club of Canada (BCC). (2022). *Breakfast Club of Canada in numbers: Manitoba*. BCC. Consulté le 9 février 2023 au www.breakfastclubcanada.org/wp-content/uploads/2022/09/BCC_FactsSheet_2022_MB_ENG.pdf.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2019). *Principles of reconciliation. Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada, 2019-2022*. Gouvernement du Canada. Consulté le 3 février 2023 au www.canada.ca/fr/comite-coordination-recherche-priorites/recherche-autochtone/plan-strategique-2019-2022.html.
- Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba. (2020). *La réussite de nos enfants : L'avenir du Manitoba : Rapport de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année*, Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.edu.gov.mb.ca/revueeducation/index.html.
- Éducation et Apprentissage de la petite enfance. (s.d.). *Building student success with Indigenous parents*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.edu.gov.mb.ca/bssip/parentinvolvement.html.
- . (2022). *Statistiques sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et le rendement des élèves*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.edu.gov.mb.ca/m12/taux_diplome/index.html.
- . (2022). *Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage — Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.edu.gov.mb.ca/dga/mamahtawisiwin.html.
- . (2022). *Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba : Une feuille de route en réponse aux recommandations de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/docs/actionplan_fr.pdf.

- Éducation et Formation. (2017). *Créer des écoles sans racisme à l'aide de conversations critiques et courageuses sur la race*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/racisme/index.html.
- Enfants en santé Manitoba. (s.d.). *Promotion de la santé mentale dans les écoles*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.gov.mb.ca/healthyschools/docs/Mental_Health_Promotion.fr.pdf.
- Faught, E. L., P. L. Williams, N. D. Willows, M. Asbridge et P. J. Veugelers. (2017). The association between food insecurity and academic achievement in Canadian school-aged children. *Public Health Nutrition*, 20(15), 2778–85.
- Feagin, J. R. et M. P. Sikes. (1994). *Living with racism: The black middle-class experience*. Beacon Press.
- Fieldhouse, P. et S. Thompson. (2012). Tackling food security issues in indigenous communities in Canada: The Manitoba experience. *Nutrition & Dietetics*, 69(3), 217–21.
- FoodARC. (s.d.). *Our approach: Food security*. FoodArc: Research Inspiring Change. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://foodarc.ca/our-approach-food-security>.
- Food Matters Manitoba. (2022). *La souveraineté alimentaire, qu'est-ce que c'est?* Food Matters Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://foodmattersmanitoba.ca/food-security/>.
- Francis, L., K. DePriest, M. Wilson et D. Gross. (2018). Child poverty, toxic stress, and social determinants of health: screening and care coordination. *Online Journal of Issues in Nursing*, 23(3), 2.
- Glew, G. M., M. Y. Fan, W. Katon, F. P. Rivara et M. A. Kernic. (2005). Bullying, psychosocial adjustment, and academic performance in elementary school. *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, 159(11), 1026–31.
- Gottfried, Michael A. (2017). Linking getting to school with going to school. *Educational Evaluation and Policy Analysis*, 39.
- Government of British Columbia. (2020). *K–12 Public School Food Survey Final Report*. Government of British Columbia. Consulté le 26 janvier 2023 au www2.gov.bc.ca/assets/gov/farming-natural-resources-and-industry/agriculture-and-seafood/feedbc/k12/2020_k-12_public_school_food_survey_-_final_report.pdf.
- Gouvernement du Canada. (2019). *Investir dans la classe moyenne : Le budget de 2019*. Gouvernement du Canada. Consulté le 26 janvier 2023 au www.budget.canada.ca/2019/docs/plan/budget-2019-fr.pdf.
- . (2022). Government launches consultations on a pan-Canadian School Food Policy. Education News Canada. *Education News Canada*. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://educationnewscanada.com/article/education/level/k12/3/987897/b-government-launches-consultations-on-a-pan-canadian-school-food-policy.html>.

- Haig, T. (2014). Equipping schools to fight poverty: A community hub approach. *Educational Philosophy and Theory*, 46(9), 1018–35.
- Halseth, R. et M. Greenwood. (2019). *Indigenous Early Childhood Development in Canada: Current State of Knowledge and Future Directions*. National Collaborating Centre for Aboriginal Health (NCCA), Public Health Agency of Canada.
- Healthy Schools BC. (2023). *Food literacy*. Province of British Columbia.
- Janus, M., C. Walsh., H. Viverios., E. Duku et D. Offord. (2003). *School readiness to learn and neighbourhood characteristics*. InPoster presented at the Biennial meeting of the Society for Research on Child Development, Tampa, FL.
- Jeunesse, j'écoute. (s.d.). *Brighter days: An Indigenous wellness program*. Jeunesse, j'écoute. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://kidshelpphone.ca/get-involved/brighter-days-an-indigenous-wellness-program/>.
- Justice Manitoba. (2018). *Stratégie de modernisation du système de justice pénale*. Province du Manitoba. Consulté le 7 février 2023 au www.gov.mb.ca/justice/cjcm/pubs/criminaljusticereform_fr.pdf.
- Juutilainen, S. A. (2017). *Structural racism and Indigenous health. A critical reflection of Canada and Finland*. University of Oulu. Consulté le 26 janvier 2023 au <http://jultika.oulu.fi/files/isbn9789526215525.pdf>.
- L'Association des femmes autochtones du Canada. (2019). *MMIWG Calls for Justice*. L'Association des femmes autochtones du Canada. Consulté le 3 février 2022 au <https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/Web-MMIWG-calls-to-justice..new.pdf>.
- La société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations. (s.d.) *Page d'accueil*. La société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://fncaringsociety.com>.
- Maier, A., J. Daniel, J. Oakes et L. Lam. (2017). *Community schools as an effective school improvement strategy: a review of the evidence*. Learning Policy Institute.
- Manitoba Finance. (2018). *Pathways to a better future: Manitoba's poverty reduction strategy*. Province of Manitoba. www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html.
- Manitoba Task Force on Educational Outcomes of Children in Care. (2016). *Report for the Minister of Education and Advanced Learning and the Minister of Family Services*. Province du Manitoba.
- Marquis-Hobbs, T. (2014). Enriching the lives of students in poverty. *The Education Digest*, 80(4), 34–39.
- McGraw Hill. (2019). *Guiding principles for equity in education*, McGraw Hill.
- Mishna, F., J. E. Sanders, S. McNeil, G. Fearing, et K. Kalenteridis. (2020). If somebody is different: A critical analysis of parent, teacher and student perspectives on bullying and cyberbullying. *Children and Youth Services Review*, 118.

- Monkman, L. (2018). What does decolonization mean? *CBC News*. Consulté le 26 janvier 2023 au www.cbc.ca/news/indigenous/panel-debate-decolonization-meaning-1.4609263.
- Office of Anti-Racism. (2022). *Rady Faculty of Health Sciences*. University of Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://umanitoba.ca/health-sciences/office-anti-racism>.
- Ontario Ministry of Education. (2017). *Education equity action plan*. Province of Ontario.
- Ontario Ministry of Health. (2022). *Health equity impact assessment*. Province of Ontario. Consulté le 26 janvier 2023 au www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/heaia/.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2020). *PISA 2018 results (Volume V): Effective policies, successful schools*. OCDE. Consulté le 3 février 2023 au www.oecd.org/fr/publications/pisa-2018-results-volume-v-ca768d40-en.htm.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. Sommet mondial de l'alimentation, 13–17 novembre 1996, Rome, Italie. Consulté le 3 février 2023 au www.fao.org/3/w3613f/w3613f00.htm.
- Province du Manitoba. *Early development instrument (EDI)*. (2022). Province du Manitoba, Consulté le 26 janvier 2023 au www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.html.
- Rady Faculty of Health Sciences. (2020). *Policies*. University of Manitoba.
- Réseau pour une alimentation durable. (2022). *What is food sovereignty?* Réseau pour une alimentation durable. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://foodsecurecanada.org/fr/qui-sommes-nous/la-souverainete-alimentaire-quest-ce-que-cest>.
- Riman, T. (2022). Grow healthy students. *Club des petits déjeuners du Canada*. Consulté le 13 décembre 2022 au www.breakfastclubcanada.org/fr/home/.
- Santé, Aînés et Vie active. (2018). *Énoncé de position sur l'équité en santé du médecin hygiéniste en chef du Manitoba*. Province du Manitoba. Consulté le 7 février 2023 au www.gov.mb.ca/health/cppho/docs/ps/health_equity.pdf.
- Santé mentale et Mieux-être de la communauté. (2002). *Une voie vers la santé mentale et le mieux-être de la communauté : feuille de route pour le Manitoba*. Province du Manitoba. Consulté le 26 janvier 2023 au www.gov.mb.ca/mh/docs/roadmap.fr.pdf.
- Silver, J. (2019). *Reducing poverty to improve educational outcomes: What a school division and a local community can do together*. Canadian Centre for Policy Alternatives.
- Smith, L, V. Li, S. Dykema, D. Hamlet et A. Shellman. (2013). Honoring somebody that society doesn't honor: therapists working in the context of poverty. *Journal of Clinical Psychology*, 69(2), 138–151.

- Statistique Canada. (2022). La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance. *Le Quotidien*. Consulté le 26 janvier 2023 au www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm.
- Statistique Canada. (2021). *Lieux d'accès à Internet selon le groupe d'âge et le quartile de revenu de la famille*. Statistique Canada. Consulté le 26 janvier 2023 au www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2210014401&request_locale=fr.
- Thomas, E. M. (2006). *La disposition à apprendre à l'école pour les jeunes de cinq ans au Canada*. Statistique Canada. Consulté le 26 janvier 2023 au www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-599-M2006004.
- USASK. USASK research informing decision on national school food program. (2022). *University of Saskatchewan News*. Consulté le 26 janvier 2023 au <https://news.usask.ca/articles/research/2022/usask-research-informing-decision-on-national-school-food-program.php>.
- Vérificateur général Manitoba. (2022). *Rapport à l'Assemblée législative du Manitoba : Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance : Prise en charge de la réponse à la pandémie de la maternelle à la 12^e année*. Rapport d'audit indépendant, Vérificateur général Manitoba.
- Whitaker, R. C., S. M. Phillips, et S. M. Orzol. (2006). Food insecurity and the risks of depression and anxiety in mothers and behavior problems in their preschool-aged children. *Pediatrics*, 118(3), 859–68.
- Willms, J. D. (2003). *Dix hypothèses sur l'impact des gradients socioéconomiques et des différences communautaires sur le développement de l'enfant. Rapport final*. Développement des ressources humaines Canada, Service Canada. <https://publications.gc.ca/collections/Collection/RH63-1-560-01-03F.pdf>.
- Winnipeg Indigenous Executive Circle (WIEC). (2019). *State of equity in education report*. WIEC.
- . (2020). *State of equity in education report*. WIEC.
- . (2021). *State of equity in education report*. WIEC. Consulté le 3 février 2023 au www.abcouncil.org/wp-content/uploads/2022/03/WIEC-2021-State-of-Equity-in-Education-Report.pdf.